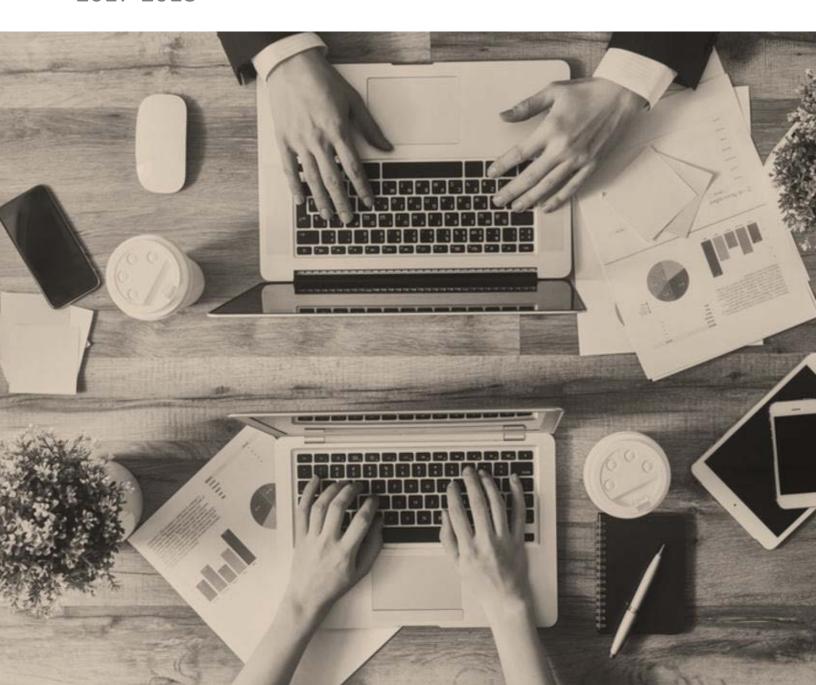


# GUIDE DES MÉMOIRES PROFESSIONNELS

2017-2018



# **TABLE DES MATIERES**

1	INTRODUCTION	3
1.1.	Dépôt du mémoire	4
1.2.	Confidentialité	4
1.3.	Plagiat et éthique	4
1.4.	Mémoire et compétences démontrées	5
2	LES OBJECTIFS DU MÉMOIRE	6
2.1	Le mémoire professionnel n'est pas un rapport de stage	6
2.2	Le mémoire professionnel est un « texte »	6
2.3	Mise en œuvre des ressources	7
2.3.1	Les connaissances fondamentales et méthodologiques	7
2.3.2	Les compétences professionnelles	7
2.3.3	Les compétences "ressources" ou "d'arrière-plan"	7
2.4	Les étapes de la réalisation du mémoire	7
2.5	Le choix du sujet et de la problématique	8
2.5.1	Ancrage dans la mission	8
2.5.2	Le choix du sujet	8
2.6	L'état de l'art	8
2.7	Pour définir une problématique	9
2.7.1	Trouver son problème initial	9
2.7.2	Du sujet à la problématique	9
2.7.3	Circonscrire son problème initial	10
2.7.4	Traduire un problème initial en problématique de recherche	11
2.8	Répondre à la problématique	11
2.9	La validation du sujet et de la problématique	12
3	METHODOLOGIE DE TRAVAIL	13
3.1	L'exploration de la problématique	13
3.1.1	La lecture	13
3.1.2	Les entretiens exploratoires	13
3.2	Les méthodes qualitatives et quantitatives	13
3.3	Les techniques de collecte de données	14
3.3.1	L'observation directe	14
3.3.2	L'enquête	14
3.3.3	L'entretien	14
3.3.4	Focus group	15
3.4	Traiter les données	15

4	LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU MÉMOIRE	16
4.1	La page de couverture	17
4.2	Les remerciements	17
4.3	Le plan du mémoire	17
4.4	La table des matières du mémoire	17
4.5	La rédaction de l'introduction	17
4.6	La rédaction du corps du mémoire	18
4.6.1	Style et orthographe, typographie	19
4.6.2	Je, nous ou la forme impersonnelle	20
4.6.3	Insertion d'éléments iconographiques	20
4.7	Les références bibliographiques dans le corps du texte	20
4.7.1	Les citations	20
4.7.2	Citer une information	21
4.7.3	Quelques règles générales pour les citations	21
4.7.4	Paraphrase ou citation indirecte	22
4.7.5	Citation directe	23
4.7.6	Omission d'une partie de la citation	23
4.7.7	Mise en évidence d'une partie de la citation	23
4.7.8	Citer des informations factuelles (données, chiffres, faits)	24
4.7.9	Citer un tableau, image, graphique, schéma factuels	24
4.7.10	Citer un entretien, communication orale	24
4.7.11	Traduction d'un extrait d'un document	25
4.8	Les notes de bas de page	25
4.9	La rédaction de la conclusion	25
4.10	La bibliographie	26
4.10.1	Modèle de références bibliographiques	28
4.11	La table des illustrations	35
4.12	Le glossaire	35
4.13	La liste des sigles et abréviations	35
4.14	Table des annexes et annexes	35
5	LA SOUTENANCE	37
5.1	La préparation de la soutenance	37
5.2	Le déroulement de la soutenance	37
6	CRITÈRES D'ÉVALUATION	38
7	BIBLIOGRAPHIE	44

# 1 INTRODUCTION

Ce guide mémoire s'adresse à tous les étudiants de dernière année des campus Ynov.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations dont vous aurez besoin pour :

- déterminer votre sujet et votre problématique de mémoire,
- élaborer et rédiger votre mémoire,
- préparer votre soutenance.

Il précise également les conditions de validation du module « Expérience professionnelle ». Les calendriers cidessous vous permettront d'avancer sereinement dans la réalisation de votre mémoire.

#### Calendrier pour les étudiants en stage de fin d'études

Dates	Juin 2018	Mi-juin à fin juin 2018	Mi-juin à fin juin 2018	01 septembre 2018	A partir du 08 septembre 2018
Début de la période du mémoire	х				
Validation de la problématique		х			
Validation du plan			Х		
Remise du mémoire				Х	
Soutenance orale					Х

#### Calendrier pour les étudiants en alternance (contrat ou stage alterné)

Dates	Janvier 2018	Fin février 2018	Février- mars 2018	01 juin 2018	Mi-juin 2018
Début de la période du mémoire	х				
Validation de la problématique		Х			
Validation du plan			Х		
Remise du mémoire				Х	
Soutenance orale					Х

Dans le cadre de votre cursus, vous avez réalisé une période en entreprise : soit à mi-temps en alternance, soit en stage de fin d'études pour valider votre diplôme, moment essentiel qui vous apporte une expérience conséquente d'intégration dans un milieu professionnel. Votre mémoire professionnel et votre période en entreprise seront liés dans la mesure où votre mémoire sera nourri des apports théoriques et pratiques de cette période en entreprise.

Dans le cas d'un **stage de fin d'études**, le choix du sujet et de la problématique pourra être éclairé par les travaux effectués dans le cadre de la formation comme les Ydays. Les choix du sujet et de la problématique précèderont cette période mais ils pourront guider votre recherche de stage. La période en entreprise commençant pendant votre rédaction du mémoire, elle sera de toute façon incluse dans ce dernier.

Le choix du sujet peut aussi être le fruit de votre **projet de création d'entreprise**. Cependant, même si votre projet d'entreprise était collectif, un seul mémoire pourra porter sur ce sujet.

Pendant la période du mémoire, vous aurez un double tutorat :

- dès le début de la période de mémoire, un **tuteur « école »** vous est affecté. Celui-ci organisera des séances de méthodologie du mémoire (en sous-groupe) à des moments clés du mémoire, évaluera votre prestation pendant la durée du mémoire (travail, respect des délais, etc.) et participera à l'évaluation finale (écrit, oral) mais pas forcément du vôtre. Il vous faudra échanger par e-mail avec le tuteur Ecole, pour les différents points de méthode.
- un **tuteur « entreprise »** (votre maitre de stage ou équivalent) qui, en plus d'évaluer votre prestation, aura un rôle important dans votre mémoire, il pourra aussi assister à votre soutenance, sans pour autant faire partie du jury.

# 1.1. Dépôt du mémoire

Le mémoire est à rendre au **format PDF uniquement**. Votre travail doit être divisé en 2 fichiers distincts : le mémoire et l'annexe. L'équipe pédagogique de votre campus vous enverra sur votre e-mail ynov.com les instructions ainsi que la date de dépôt.

**Attention** : Chaque jour de retard par rapport à la date de rendu sera pénalisé par 1 point en moins sur la note de votre mémoire écrit.

Avant de déposer, assurez-vous de répondre aux exigences ci-dessous concernant le fichier soumis :

- 1. votre mémoire est composé de deux fichiers : corps du mémoire + annexe ;
- 2. Nomination du document : NOM\_Prenom\_Memoire2018 + NOM\_Prenom\_Annexe2018
- 3. votre fichier est au format pdf;
- 4. il n'est pas protégé par un mot de passe ;
- 5. il ne comporte pas de restriction à l'impression.

#### 1.2. Confidentialité

Vous pouvez demander, pour des motifs sérieux, que votre mémoire soit confidentiel. Cependant, il est préférable d'éviter de choisir un projet dont les résultats doivent demeurer confidentiels.

La confidentialité signifie que le document lui-même n'est pas accessible en dehors des tuteurs, du jury et de l'équipe pédagogique. Pour obtenir la confidentialité d'une durée d'un an, vous devez obtenir l'accord de la direction de l'établissement et de votre tuteur en remplissant une demande de confidentialité (voir Annexe I).

En cas de confidentialité, vous devrez rendre 3 copies en version papier à l'administration de votre école, mais le dépôt sur l'outil de prévention du plagiat reste obligatoire.

# 1.3. Plagiat et éthique

Le plagiat, c'est présenter comme vôtre le travail d'une autre personne. Le fait d'omettre de citer ses sources, qu'elles proviennent d'Internet, de document papier ou autre, est considéré comme un acte de plagiat et une contrefaçon.

Internet rend cette opération très facile grâce à la fonction copier-coller. Ne vous laissez pas tenter par cette solution pour réaliser votre mémoire. En plus d'un vol intellectuel, vous vous priveriez d'une expérience enrichissante et formatrice qu'est la réalisation de votre mémoire.

Afin de détecter les éventuels plagiats, les écoles du groupe Ynov se sont dotées d'un outil informatique performant qui analyse tous les travaux déposés par les étudiants.

En cas de plagiat avéré, le mémoire sera refusé et le diplôme ne sera pas délivré.

# 1.4. Mémoire et compétences démontrées

Le mémoire professionnel permet au jury d'évaluer les compétences des étudiants qu'elles soient d'ordre technique, managériale (de projet ou d'équipe notamment) et/ou communicationnelle. Les compétences attendues se rapportent au savoir, savoir-faire et savoir-être.

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être
théoriques ou déclaratives : c'est la maîtrise du vocabulaire, des normes et des lois, données et	correspond à la maîtrise des modes opératoires et des processus. Il s'agit de l'habilité à mettre en œuvre son savoir, son expérience et ses connaissances acquises grâce à l'étude, la formation et l'expérience	traduit les opinions, les attitudes et les comportements de la personne, le fait d'adopter les comportements et attitudes

La dimension recherche est moins présente que dans un mémoire académique, car l'étudiant doit « décrire et analyser la situation rencontrée pendant sa période en entreprise, décrire et analyser son action éventuelle. Mais pour éviter une description banale (qui n'apprend rien à personne), il devra quand même orienter son texte par rapport à une ou plusieurs questions, même si celles-ci sont de nature pratique. Les conclusions du mémoire devront répondre à ces questions, et montrer la capacité de réflexion et de prise de recul de l'étudiant » (Demazière & Uebsersfeld, 2002).

#### À retenir

- Faire attention au plagiat
- Se servir de son expérience en entreprise
- Le tuteur en entreprise peut participer à la soutenance du mémoire

# **2 LES OBJECTIFS DU MÉMOIRE**

#### **Définition**

Le mémoire est un travail écrit original témoignant d'une maîtrise des concepts et des outils disciplinaires appris par l'étudiant durant sa formation. Sa rédaction vise à développer des compétences d'analyse et de réflexion autour d'une problématique. Il constitue l'occasion de faire la preuve de rigueur et de méthode dans l'analyse et la formulation de recommandations opérationnelles.

Le mémoire doit répondre aux attentes de plusieurs acteurs : l'étudiant, ses professeurs et des professionnels. Ci-dessous les objectifs :

Pour l'étudiant	Pour les enseignants et le tuteur de mémoire	Pour les professionnels et responsables de stage/alternance
Le mémoire est la concrétisation de la fin du programme d'étude valorisant la professionnalisation de la formation.  C'est une étape qui va assurer le passage de la vie étudiante au monde du travail.	Ce document apporte la preuve du bénéfice que vous avez retiré de leurs enseignements. Ils s'attendent à ce que vous mobilisiez les connaissances acquises, les démarches étudiées en cours et que vous les appliquiez à une situation concrète d'entreprise.	Le mémoire doit répondre à une problématique d'entreprise. Ils attendent que vous mettiez vos diverses compétences au service de cette question pour aider l'entreprise.

# 2.1 Le mémoire professionnel n'est pas un rapport de stage

Selon Demaizière et Uebersfeld (2002), « le mémoire doit aller au-delà de la description de l'expérience en entreprise dans l'imbrication entre références théoriques et situations professionnelles. Certes, l'expérience professionnelle est centrale dans le mémoire tout comme dans le rapport. Les deux textes vont, en général, débuter par une description de l'environnement de la période en entreprise. Par contre, un certain nombre d'éléments les distinguent et doivent démontrer la qualité académique du mémoire professionnel. On peut énumérer : le rapport à la chronologie de l'expérience professionnelle, le titre, le choix d'une problématique, le plan, l'énoncé d'hypothèses à confirmer ou infirmer, la conclusion apportée par l'étudiant, le rapport aux données de terrain, les citations à insérer (quelles autorités convoquer pour expliquer ses choix ?), le niveau de langue, l'univers de discours ».

L'étudiant doit démontrer ses capacités à faire face aux situations de terrain à l'aide des outils de référence fournis par l'école et de la connaissance du milieu, de la culture professionnelle apportée. Un étudiant doit être capable de différencier dans son mémoire les avis antagonistes, les positions retenues par divers acteurs du secteur professionnel concerné et être capable de situer son expérience en entreprise par rapport à d'autres pratiques professionnelles existantes ou préconisées.

# 2.2 Le mémoire professionnel est un « texte »

« Le mémoire professionnel doit se suffire à lui-même ; il doit pouvoir être jugé en dehors de toute « soutenance orale ». Les techniques de rédaction de ce texte sont celles d'un texte décrivant des événements et des activités, avec les réponses aux questions fondamentales habituelles :

- Où et dans quelles circonstances (contexte);
- Quand et comment ? (déroulement du projet) ;
- Pourquoi ? (objectif du projet) » (Demaizière & Uebersfeld, 2002).

#### 2.3 Mise en œuvre des ressources

Dans la rédaction du mémoire, le candidat devra mettre en œuvre trois types de ressources.

#### 2.3.1 Les connaissances fondamentales et méthodologiques

Le mémoire doit chaque fois que nécessaire « relier les diverses étapes de l'acte aux connaissances académiques acquises (ou manquantes) et donc constituer une sorte d'analyse critique des outils académiques face aux besoins de l'action » (Demaizière & Uebersfeld, 2002). Le candidat doit déterminer à partir des connaissances acquises en cours celles qui sont réellement mises en œuvre dans son travail en entreprise. Ce tri n'est pas aisé, mais démontre une double maîtrise, celle de la pratique et celle des outils théoriques ; c'est cette double maîtrise qui fonde la professionnalité.

#### 2.3.2 Les compétences professionnelles

Le stage ou alternance en entreprise apporte les compétences professionnelles. L'apprenant devra donc savoir présenter avec exactitude les compétences qu'il pensait acquérir et pouvoir mettre en œuvre en entreprise (action) et celles qu'il a effectivement acquises et mises en œuvre (acte).

#### 2.3.3Les compétences "ressources" ou "d'arrière-plan"

Plusieurs capacités sont apportées par l'enseignement supérieur, qu'il soit généraliste ou professionnel, à savoir « la maîtrise des raisonnements abstraits et du langage ; la capacité de prise de distance réflexive vis-à-vis de soi et de son environnement ; les comportements d'autodiscipline et de socialisation et la capacité à lire et à comprendre des documents, les résumer, en tirer les concepts et les résultats essentiels » (Demaizière & Uebersfeld, 2002).

# 2.4 Les étapes de la réalisation du mémoire

La réalisation du mémoire comporte donc quatre grandes phases :



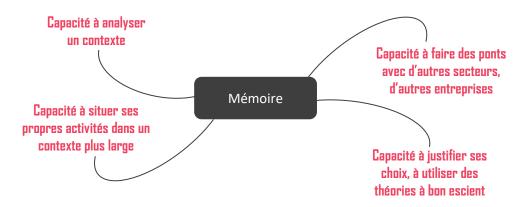
Le schéma ci-dessous détaille les différentes étapes du mémoire. Ces phases ne sont pas complètement séquentielles. Il est par exemple possible de commencer la rédaction tout en collectant les informations.



Pour obtenir le meilleur résultat, il vous faut respecter l'ordre des étapes tel que décrit ci-dessus, au moins dans un premier temps. Il convient de ne pas brûler les étapes, car une trop grande précipitation dans la constitution d'un document du type de celui qui est demandé peut gravement nuire à la qualité de la production. Cela nécessite une grande méthodologie et une grande rigueur pour atteindre les résultats escomptés.

# 2.5 Le choix du sujet et de la problématique

Le choix de votre sujet et de votre problématique va déterminer la question centrale autour de laquelle le mémoire sera articulé tant sur le plan théorique que pratique. Il s'agit d'annoncer une problématique et de présenter les éléments fondamentaux du contexte de travail dans lequel elle apparaît ainsi que la manière dont le sujet sera traité pendant la période en entreprise et dans le mémoire.



#### 2.5.1 Ancrage dans la mission

Votre problématique **peut être fondée sur votre mission principale**, mais il faut faire attention à ne pas rédiger un rapport de stage.

Exemple : décrire les résultats d'une étude de marché à laquelle vous avez participé n'est pas une problématique. Problématique possible : Comment intégrer les résultats d'une étude qualitative dans le développement d'un produit ?

Si vous ne pouvez pas utiliser votre mission principale, alors vous devez vous baser sur des missions plus secondaires ou même sur un sujet qui vous intéresse, tant que ce dernier est « relativement connecté » à la mission que vous menez au sein de l'entreprise. Par exemple, si vous réalisez des tâches administratives, vous pourriez évaluer l'efficacité de votre structure ou de son mode d'organisation.

#### 2.5.2 Le choix du sujet

Le sujet constitue le thème général dans lequel s'inscrit votre travail, comme par exemple : Marketing digital, Stratégies de communication, Gestion de projets digitaux, Responsabilité social de l'entreprise, Innovation et développement produit, Entreprise numérique, Management interculturel, Business Intelligence et Big Data, E-business, Systèmes d'informations, etc.

Le sujet doit permettre d'établir la problématique et vous aider à identifier les éléments théoriques sur lesquels vous basez pour y répondre. Ainsi, votre sujet doit :

- exploiter les outils vus en cours ;
- prouver vos capacités d'analyses et décisionnelles ;
- intéresser votre entreprise, en plus de vous intéresser.

#### 2.6 L'état de l'art

Dans un mémoire de mastère2, vous devez réaliser une revue des ouvrages ou articles essentiels sur le sujet. Il s'agit selon Yves Livian (2015) de vous « faire acquérir des connaissances sur le thème, de vous éviter d'« enfoncer des portes ouvertes », de vous aider à résoudre les questions posées sur le terrain, et de contribuer

à un recul réflexif sur le cas traité ». Pour faire votre recherche, il vous faut vous documenter bien sûr en bibliothèque et sur Internet.

# 2.7 Pour définir une problématique

#### **Définition**

La problématique est une interrogation précise relative à une thématique générale en lien avec les objectifs de l'étudiant. Elle précise les concepts clés, les liens entre ceux-ci ainsi que le contexte de ces liens. C'est un ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi.

Le fil conducteur du mémoire est votre problématique dont le plan doit être élaboré après une bonne appréciation du problème (ou des problèmes) et de ce que vous allez démontrer. Elle inclut l'analyse d'une situation en entreprise et d'un contexte environnant, la formulation de questions à traiter pour améliorer la situation ou apporter une réponse satisfaisante, l'élaboration d'hypothèses de travail pour obtenir de nouvelles solutions à partir d'expérimentations et de recherches théoriques.

La problématisation est le mécanisme qui permet de rationnaliser la question posée. Il s'agit de chercher tous les possibles afin de résoudre celle-ci, de déterminer les dimensions essentielles (historique, économique, événementielle, etc.) et ensuite déterminer les éléments suivants : quel est le problème ? Quelles sont les questions qui se posent ? Quels sont les moyens pour traiter les questions posées ? Comment poser le problème ? Qui peut étudier le processus ? Qu'en pensent les spécialistes ? Quelles sont les limites de son système, et les limites dans le cadre de votre travail pour résoudre le problème ?

Lors de la réalisation d'un mémoire, il est possible de formuler une, voire des sous-hypothèses à partir de votre problématique, celle-ci peut être utile pour ordonner votre argumentation. Il convient de noter que votre hypothèse peut être confirmée ou infirmée à la fin du processus. Il est préférable d'énoncer une hypothèse courte et démontrable.

#### 2.7.1 Trouver son problème initial

Il y a deux sources possibles pour choisir un problème de recherche selon Collin-Lachaud:

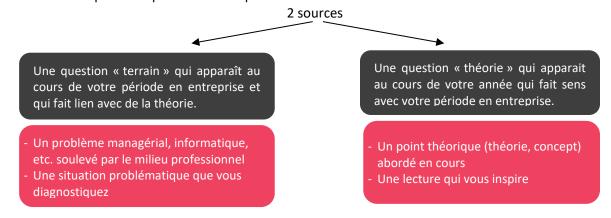


Figure 2.7.1 – Trouver son problème initial

Pour trouver une problématique, il faut analyser le sujet en détail :

• Que signifient les termes ? : est-ce que le sujet change à cas d'omission d'un mot ? dans quel sens ?

- Est-il possible d'établir des liens logiques entre les termes ? (causalité, opposition, etc.)
- Quels sont les concepts associés ? : croiser les mots associés (juxtaposition) ; mise en relation par des opérateurs logiques « ou » (alternative), « car » (causalité), « donc » (conséquence), « mais » (opposition), égal (identité).

#### Exemples d'évolution d'un sujet vers une problématique :

1. Délimiter les thèmes en extrayant plusieurs sujets		
	chômage des jeunes	
Thème : les	division au travail	
transformations du	travail féminin	
marché du travail	réduction du temps de travail	
	conditions de travail, etc.	



2. Choisir un sujet et pose des questions sur ce sujet			
	Quel rôle doit jouer l'école dans l'insertion professionnelle ?		
Cuiat da abâmaca das	Quelles sont les causes du chômage des jeunes ?		
Sujet : le chômage des	Quelles actions ont été faites pour enrayer ce chômage ?		
jeunes	Relation entre le chômage des jeunes et les formations		
	Ces actions sont-elles efficaces, etc.		



3. Extraire de ces questions une problématique qui fait naître une réflexion et demande une enquête				
	Est-il possible de diminuer le chômage des jeunes en France d'une façon durable ?			
Deux exemples de	Peut-on dire que le diplôme protège du chômage ?			
problématique	Quelles actions ont été faites pour enrayer ce chômage ?			
	Relation entre le chômage des jeunes et les formations			
	Ces actions sont-elles efficaces, etc.			

#### 2.7.2 Circonscrire son problème initial

Il est possible de rencontrer trois types de difficultés au moment de cerner la problématique :

 Le flou qu'il faut éviter à tout prix;
 Collin-Lachaud propose un exemple, que nous reprenons ci-dessous, démontrant l'importance et la manière de préciser une problématique :

Exemples de problématiques floues	Exemples de problématiques précises	
Comment dynamiser mes ventes ?	Le lancement d'un nouveau modèle de téléviseur à LED	
	permettra-t-il d'augmenter mon CA ?	
Quelle campagne publicitaire mettre en œuvre ?	Quel support publicitaire investir pour augmenter la notoriété de ma marque auprès de ma cible ?	
	Quel axe de communication choisir pour augmenter le score	
	d'agrément de ma marque auprès de ma cible ?	

2. Le fait de ne pas connaître toutes les facettes du problème. Il n'est pas possible à ce stade d'avoir des certitudes ou de faire des affirmations, il faut que vous gardiez à l'esprit que vous serez amené à changer d'opinion ou à être confronté à des problèmes non prévus ;

Par exemple, la « mauvaise relation du personnel avec les clients peut cacher un problème de formation,

de management ou de recrutement. Toujours mesurer l'enjeu de la question managériale : ne pas hésiter à poser des questions et à lutter contre la rétention d'information » (Collin-Lachaud).

3. La formulation d'un enchevêtrement de questions alors qu'il est préférable de diviser la problématique en sous-questions précises et de réaliser une liste

Par exemple, il est possible de lister les sous-questions sur le problème initial « Comment réaliser une campagne de publicité efficace ?

- Efficacité = image de marque ou notoriété spontanée ou ventes ?
- Définir un budget optimal ou arbitrer entre des plans média ?
- Faut-il choisir un axe de communication pertinent? » (Collin-Lachaud).

#### 2.7.3 Traduire un problème initial en problématique de recherche

Collin-Lachaud continue sa démonstration par l'exemple suivant qui permet de comprendre comment traduire un problème en questions de recherche :

Exemples de problématiques précises	Exemples de questions de recherche
Le lancement d'un nouveau modèle de téléviseur à	1) Comprendre les motivations et les freins des
LED permettra-t-il d'augmenter mon CA ?	consommateurs à l'acceptation des TV LED
	2) Décrire les segments favorables aux TV LED
	3) Prévoir les ventes du nouveau produit
Quel support publicitaire investir pour augmenter la notoriété de ma marque auprès de ma cible ?	1) Qui sont les consommateurs de mon cœur de cible ? 2) Quels sont les supports médiatiques fréquentés par les consommateurs de ma cible ? 3) Avec quelle fréquence chaque support est consulté par ma cible ?
	4) Quels sont les prix, le volume de diffusion et la couverture de chaque support ?

#### Ci-dessous, différents exemples de problématiques sont proposés :

- B to B ou B to C: comment concilier ces deux stratégies au sein d'une même société?
- Comment transformer les « compétences » en « savoir-faire actionnable » pour les entreprises ?
- Comment le *cloud computing* peut-il optimiser le management dans la gestion de projets Inter-Entreprises ?
- Les TIC vont-elles tayloriser les ressources humaines ?
- La promotion d'un service juridique : quelles stratégies de communication idoine ?

# 2.8 Répondre à la problématique

L'une des difficultés lors de la rédaction d'un mémoire est de répondre à la problématique par une **démonstration** convaincante. Pour cela, il faut inscrire le problème dans un cadre théorique. Il ne suffit pas de rédiger quelques pages théoriques, elles doivent être mises en relation avec la problématique tout au long de l'argumentation. Votre mémoire doit témoigner de l'interaction entre votre étude de terrain, votre questionnement, votre réflexion et les sources bibliographiques utilisées. Vous devez adapter la théorie à vos missions en l'articulant avec les données que vous avez récoltées c'est-à-dire les éléments de terrain ou sources empiriques qui peuvent être issues d'observations, d'entretiens, de documents internes ou externes à l'entreprise. Vous devrez utiliser ces éléments de terrain pour répondre à votre problématique en lien avec la théorie choisie et en portant un regard critique sur vos ressources bibliographiques.

D'une manière générale, le cadre théorique permet de « positionner votre réflexion et votre questionnement

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En fonction de votre sujet, le cadre théorique peut être difficile à identifier. Votre tuteur école pourra vous accompagner

dans la littérature existante en privilégiant un angle d'approche précis. Les théories permettent de bien comprendre et de définir précisément un phénomène (exemple : la différence entre un « savoir-faire » et une « compétence » (GRH), la différence entre une situation risquée et incertaine (Finance), la différence entre une norme et une valeur (gestion interculturelle), les propriétés du budget flexible, comment promouvoir un service (marketing mix), etc.) » (Grandjean, 2014).

Votre mémoire doit d'après Livian (2015) avoir une « base empirique » et permettre de répondre à la question : quelle réalité a été observée ? Il est aussi possible de parler de « corpus » pour désigner les matériaux sur lesquels baser son étude (textes, statistiques, images, etc.). Le mémoire devra décrire le corpus utilisé, comment les données ont été obtenues (l'étudiant devra justifier sa méthodologie), saisies et traitées, ainsi que le type de données recueillies.

Il est difficile de mettre en relation la théorie et l'empirique, voici ci-dessous quelques exemples :

- Pour confirmer ou infirmer une hypothèse, vous pouvez illustrer ou invalider une théorie par des exemples ;
- Choisir une théorie comme modèle d'analyse : la matrice BCG ou celle d'Ansoff, la classification de Hofstede, le Mix Marketing « 4P » ou les 5 Forces de Porter ;
- Comparer un processus réel à un processus théorique (exemple : méthode de gestion d'un projet digital étudiée en cours contre celle utilisée en entreprise).

Au fur et à mesure de l'avancée de ce travail, vous pourriez être amené à rencontrer des difficultés, qui nécessiteront un ajustement de votre problématique ou de la théorie choisie.

# 2.9 La validation du sujet et de la problématique

Le sujet et la problématique du mémoire doivent faire l'objet d'une validation de l'école : il est évident que votre tuteur entreprise peut vous aider dans leur élaboration.

L'étudiant doit discuter avec son tuteur de la meilleure méthodologie, celle qui sera adaptée aux objectifs de sa problématique et aussi aux conditions pratiques dans lesquelles il se trouve. « L'analyse de données secondaires, l'enquête et l'étude de cas sont les méthodes les plus courantes. Le choix d'une méthode est souvent un compromis entre plusieurs facteurs (terrain, temps disponible, etc.). Il y a aussi l'inclination de l'étudiant qui peut être plus à l'aise dans des entretiens approfondis que dans de l'analyse statistique de nombreux questionnaires. De toute façon, la méthode choisie, et les résultats qu'elle a produits doivent être décrits » (Livian, 2015).

La clarté et la précision dans la rédaction de la demande de validation permettent de vérifier l'adéquation avec les exigences du mémoire de fin d'études. C'est donc une garantie pour vous que le travail que vous produirez correspond bien au travail demandé ainsi qu'au niveau de réflexion et d'intervention en entreprise qu'il est attendu de vous. Cette validation minimise notamment le risque de hors sujet.

#### À retenir

- Le mémoire <u>n'est pas</u> un rapport de stage
- Choix du sujet et de la problématique : mise en valeur d'une solution pour l'entreprise et des compétences professionnelles de l'étudiant
- Réflexion à mener autour d'aspects théoriques et d'aspects pratiques
- Sujet et problématique de mémoire à faire valider par l'école

- Un bon mémoire figure le plus souvent dans votre CV. C'est un élément de valorisation très important.

# 3 METHODOLOGIE DE TRAVAIL

# 3.1 L'exploration de la problématique

#### **Définition**

L'exploration est l'activité pendant laquelle vous allez vous immiscer dans votre problématique. Pour ce faire, vous allez prendre connaissance de toute une série d'écrits portant sur celle-ci et vous allez peut-être rencontrer toute une série d'acteurs liés de près ou de loin à votre sujet. Le but de l'exploration consiste à vous familiariser avec votre sujet de mémoire.

Une fois que la problématique est cernée et que la première question de recherche est posée, la période d'exploration peut commencer. Selon Granjean (2014), « cette étape peut s'avérer importante si vous avez peu de connaissances par rapport à votre sujet, ce qui peut arriver lorsque l'on commence son mémoire. L'exploration vous permettra de contextualiser votre sujet, de le définir et de préciser ses contours, d'éventuellement identifier une série d'enjeux importants, etc. ».

#### 3.1.1 La lecture

« La lecture est évidemment fondamentale et ne doit pas être prise à la légère. Face à toutes les sources d'information, vous pourriez vous retrouver avec un nombre important de références dont vous ne sauriez que faire. À l'inverse, après une première consultation des différentes sources d'information, vous pourriez-vous retrouver face à une situation où un nombre restreint de références vous semble disponibles. Face à ces deux situations différentes, il est possible d'adopter une méthode pour trouver efficacement des références utiles pour votre travail. Il s'agit de la remontée des filières bibliographiques » (Granjean, 2014).

Par exemple, si vous trouvez deux références majeures en lien avec votre sujet publiées récemment, vous pourrez identifier grâce aux sources bibliographiques citées dans ces deux documents d'autres références. Par ailleurs, lorsque plusieurs auteurs citent un même article, cela vous permet d'évaluer sa pertinence (Beaud, 2006, pp.72-74).

Nous vous conseillons de faire des fiches pour chaque lecture, en indiquant l'origine du document (l'auteur et la référence complète), en notant les idées de l'auteur sur la question et les citations pertinentes.

#### 3.1.2 Les entretiens exploratoires

Les entretiens exploratoires permettent de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit votre sujet. Ils ne sont pas obligatoires pour la réalisation d'un mémoire. Alors que les « lectures aident à faire le point sur les connaissances concernant le problème de départ ; les entretiens contribuent à découvrir les aspects à prendre en considération et élargissent ou rectifient le champ d'investigation des lectures » (Quivy & Van Campenhoudt, 2006, p. 60).

# 3.2 Les méthodes qualitatives et quantitatives

Une des étapes importantes du mémoire est le choix de la méthode. Il peut s'agir de faire une enquête, de mener des entretiens, d'analyser des références documentaires ou d'effectuer une observation participante. L'une des deux méthodes ci-dessous doit être envisagée en collaboration avec le tuteur école :

- « Les méthodes qualitatives regroupent un éventail technique de récoltes des données : les entretiens,

les focus groups, l'analyse de sources documentaires ou les observations participantes. Elles cherchent à comprendre les expériences et les pratiques des acteurs en veillant à les contextualiser. La recherche qualitative permet de détecter un besoin, poser un choix, prendre une décision, améliorer un fonctionnement, des performances, cerner un phénomène, etc.

- Les **méthodes quantitatives** reposent quant à elles sur l'observation et la mesure de phénomènes se répétant avec une certaine fréquence. Cette façon de faire permet la généralisation des résultats d'une étude à une population plus large » (Granjean, 2014).

# 3.3 Les techniques de collecte de données

En ce qui concerne les instruments de recherche (ou techniques de collecte de données), l'apprenant peut choisir les suivantes, en fonction des particularités de sa problématique et des autres contraintes de terrain :

#### 3.3.1 L'observation directe

Vous pouvez réaliser une observation participante pendant votre stage ou alternance, mais vous devez employer cette dernière avec d'autres méthodes. Ainsi, vous allez pouvoir rencontrer, pendant une période déterminée les individus, les groupes de personnes ou les organismes sur lesquels va porter votre observation. Cette méthode vous permet de recueillir des informations, de comparer des situations, de cerner un problème et de le comprendre en fonction de différents points de vue. Tout au long de votre période en entreprise, vous pourrez récolter de nouvelles informations et les intégrer ensuite dans votre mémoire.

Cependant, l'étudiant doit « s'inscrire dans une forme de routine régulière et adopter une procédure systématique pour noter les conversations, les impressions et les activités observées. L'observation menée concerne seulement une partie d'un phénomène étudié. Il convient donc de ne pas tirer des conclusions générales à partir des observations » (Grandjean, 2014).

#### 3.3.2 L'enquête

C'est la quête d'informations réalisée par l'interrogation d'une population déterminée par le biais d'un questionnaire<sup>2</sup>. Généralement, ce dernier « comprend une série de questions relatives à des données de signalement (sexe, âge, situation professionnelle, sociale, familiale, etc.) et inclut une série de questions visant à connaître les opinions et les attitudes des répondants par rapport au thème qui est au cœur de votre mémoire » (Granjean, 2014). Les questions que vous devrez vous posez avant de commencer sont : comment sélectionner les individus à interroger ? Quelle doit être la taille de l'échantillon ? Quelles questions poser et comment les poser ? Vous devez apporter un soin particulier à la formulation des questions qui doivent être précises, ne pas induire une réponse et prendre en compte le niveau de connaissances des personnes interrogées, etc.

Si lors de la récolte des données, le taux de réponses est faible, vous pourrez tout de même les utiliser, car « votre mémoire est un travail durant lequel vous expérimentez certaines questions, vous infirmez ou non une hypothèse, voire vous testez des méthodes de collecte de données. Il faudra donc dans votre analyse tenir compte du taux de réponse et envisager votre argumentation compte tenu des données dont vous disposez » (Granjean, 2014).

#### 3.3.3 L'entretien

Il est essentiel de cerner les personnes à interviewer en choisissant celles indispensables à votre mémoire. Il pourrait être difficile de les identifier, n'hésitez pas à demander le nom d'une personne à interviewer aux personnes que vous côtoyez au sein de l'entreprise.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Privilégiez les questionnaires en ligne avec l'outil Qualtrics, disponible sur l'extranet Ynov, section Suite YLearning.

Une fois que vous commencez à mener des entretiens afin de récolter des données, vous devez aussi déterminer quand cesser ces derniers. Ainsi, selon Granjean (2014), « on considère qu'il y a saturation quand la réalisation d'entretien supplémentaire ne permet pas l'émergence de nouvelles informations et entraîne une possible prédiction de la part de l'interviewer des propos pouvant être tenus par l'interviewé ».

En ce qui concerne le nombre d'entretiens à réaliser, si vous n'utilisez que cette méthode, optez pour au moins sept entretiens. Ce nombre peut être inférieur (quelques unités) si vous utilisez une autre méthodologie en complément. Evidemment, ces informations sont à adapter en fonction de votre sujet, du temps dont vous disposez pour cette étape ainsi que des conseils de votre tuteur-école.

#### 3.3.4 Focus group

Une autre méthode de récolte de données consiste à mettre en place des *focus groups*, c'est-à-dire des entretiens de groupes. Les « *focus groups* sont des groupes de discussions explorant un ensemble spécifique de questions » (Granjean, 2014). Cependant, cette méthode ne signifie pas que vous puissiez récolter l'avis de chaque personne présente, mais vous pourrez déterminer l'opinion de ce groupe et son attitude face à un concept, produit, problème, etc.

La mise en place de focus groups nécessite la prise en compte de différents éléments selon Granjean (2014) :

- Combien de *focus groups* mettre en place ? vous devez organiser ces derniers en fonction du temps dont vous disposez pour cette étape ;
- Les personnes réunies se connaissent-elles ? si c'est le cas, cela peut avoir une conséquence sur le déroulement de l'exercice que ce soit pour favoriser les discussions ou non ;
- Etes-vous capable et préparé à animer un groupe ? il faudra lancer les discussions, encourager la parole de toutes les personnes présentes ;
- Comment le préparer ? il faut établir un « protocole » pour le *focus group,* pour établir les questions à poser, le type d'analyse, le mode de transcription, le déroulement et son organisation.

#### 3.4 Traiter les données

L'étudiant devra indiquer les modes de traitement et d'analyse des données. Le but de l'analyse est d'apporter des éléments permettant de valider ou non les hypothèses émises ou de donner des réponses à la problématique et aux questions posées. Lors du traitement des données, l'apprenant détermine comment les exploiter au mieux, comment faire le lien entre l'ensemble de ces données et surtout quel rôle leur attribuer au sein de l'argumentation. Certaines de ces données risquent de ne pas être utilisées ou différemment du schéma d'analyse initial. En effet, selon le nombre de données à traiter, il n'est peut-être pas possible de tout utiliser, des choix seront nécessaires.

C'est pendant la phase de traitement et de mise en forme de votre mémoire, que vous devrez faire ces choix en gardant en priorité les données qui ont une importance explicative et dont l'analyse est centrale pour votre argumentation : quelles informations utilisées ? Comment les l'analyser ? À quelle hypothèse les rattacher ? Que permettent-elles d'établir ? Ainsi, le classement et le tri des données déterminent la pertinence du matériel empirique à utiliser par le biais de questions.

Si vous choisissez la méthode des entretiens ou de l'observation, vous devrez retranscrire les discussions et décrire les éléments observés. Dans un second temps, il sera nécessaire de déterminer les liens entre les informations recueillies et leur contexte, entre ces données et la problématique.

#### À retenir

- Respecter l'ordre des étapes de la rédaction du document
- Prendre le temps d'analyser les données, les informations

# 4 LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU MÉMOIRE

Le document doit être agréable à lire et bien présenté : rédaction fluide, tableaux et figures numérotés, pagination impeccable, etc. Le plan est clair et le lecteur est guidé, par des paragraphes de liaison. La rédaction, quant à elle, doit éviter le jargon et les expressions inutilement compliquées.

Le mémoire présente les éléments suivants, dans l'ordre indiqué :

Ord	Ordre des éléments constitutifs du mémoire				
1	La page de couverture	Obligatoire			
2	La page de garde (page blanche)	Dépôt papier uniquement*			
3	La page de titre (identique à la page de couverture)	Dépôt papier uniquement*			
4	La page de remerciements	Facultative			
5	La table des matières	Obligatoire			
6	L'introduction	Obligatoire			
7	Le corps du mémoire avec les différentes parties, numérotées	Obligatoire			
8	La conclusion	Obligatoire			
9	La bibliographie	Obligatoire			
10	La table des illustrations	Facultative			
11	Le glossaire et/ou la liste des sigles et abréviations spécifiques	Facultatif			
Ordre des éléments constitutifs des annexes					
1	La table des annexes	Obligatoire			
2	Les annexes	Obligatoire			

<sup>\*</sup> Les pages de garde et de titre sont obligatoires au format papier, mais sont à proscrire pour le dépôt électronique.

#### La présentation du document est à respecter strictement :

Longueur du mémoire	Minimum 60 pages (hors annexes et bibliographie)
Format	A4
Style	Normal
Police	Calibri
Type de caractères	Taille corps du texte : 11
	Taille note de bas de page : 10
	Taille des Titres et sous-titres : 12 ou 14
	Le gras sert uniquement aux titres et sous-titres
Interligne	1,5 pour le corps du texte
	Simple pour les notes de bas de page
Alignement	Justification de l'intégralité du texte (corps de texte principal, citations, notes de bas de
	pages
Marges	2,5 cm dans toutes les directions
Table des matières	Plan accompagné des numéros de page
Numérotation	Pages numérotées sauf page de couverture

# 4.1 La page de couverture

Elle doit comporter:

- le nom complet de l'étudiant : Prénom en minuscules, NOM patronymique en capitales,
- le nom de l'école, ainsi que le type de diplôme et spécialité,
- le titre complet du mémoire (et sous-titre s'il y a lieu),
- le nom du tuteur école,
- le nom de l'entreprise et le nom du tuteur entreprise,
- l'année scolaire en cours.

#### 4.2 Les remerciements

Les remerciements ne sont pas obligatoires, mais recommandés. Ils concernent généralement les personnes intervenues directement ou indirectement dans la réalisation du mémoire, par exemple l'entreprise, votre tuteur de stage, l'école, le directeur...

# 4.3 Le plan du mémoire

Il est important de garder une cohérence (entre problématique, plan et libellé du sujet), car votre mémoire est jaugé dès la table des matières : celle-ci doit donc mettre en évidence un plan plus ou moins détaillé de développement d'idées-forces. Elles correspondent aux titres des différentes parties. Les idées-clés (arguments, des exemples, des éléments de théorie, etc.) sont insérées généralement dans les paragraphes (Frécon, 2012).

Dans un souci de clarté et d'efficacité, **le mémoire est présenté en chapitres** et sous-chapitres qui abordent chacun un aspect du sujet traité. Ces chapitres sont à considérer comme des indications du contenu du mémoire, ils doivent être sensiblement de même volume. Vous devez équilibrer et structurer vos chapitres afin d'atteindre ce résultat.

La manière dont vous allez enchaîner les idées et la qualité de votre argumentation est importante. La construction du plan en relation avec la problématique est essentielle.

Important : vous pouvez solliciter votre référent de stage/alternance pour la validation de votre plan.

#### 4.4 La table des matières du mémoire

La table des matières est une liste des principaux éléments du mémoire (voir éléments constitutifs du mémoire et leur ordre) accompagnés de leurs numéros de pages. Elle doit être détaillée et indiquer toutes les chapitres ou grandes subdivisions du mémoire avec la référence des pages. Elle se présente comme suit :

```
1. Titre 1
1.1. Titre 2
1.1.1.Titre 3
1.1.2. ...
1.2. ...
```

#### 4.5 La rédaction de l'introduction

#### **Définition**

L'introduction est la partie dans laquelle l'étudiant indique ce qu'il va faire dans son mémoire. Ainsi, il expose sa problématique – et éventuellement ses hypothèses – et présente la manière dont il va répondre à sa question. L'introduction est importante car elle fixe la ligne directrice du mémoire ; elle donne une indication précise sur la trajectoire suivie durant tout le document.

Une fois que vous avez connaissance de l'intégralité du texte qui constitue le mémoire, vous pouvez rédiger l'introduction. En effet, il faut attendre d'avoir réalisé toutes les étapes précédentes pour aborder cette partie. Ainsi, il est possible de fournir au lecteur les indications dont il a besoin pour comprendre la construction du mémoire et lui indiquer les idées principales qu'il va trouver dans le document.

« Ne confondez pas annonce du plan et formulation de la problématique, qui doit figurer en introduction avant même l'annonce du plan [...] une problématique peut être approchée selon des plans bien différents, ce qui augmente, d'ailleurs, le degré de liberté de l'étudiant [...] une problématique peut être précisée sinon reformulée parce que l'on aura choisi traiter un plan plutôt qu'un autre » (Frécon, 2012).

Cette rédaction en fin de travail est destinée à éviter de produire une introduction en décalage avec le contenu du mémoire, ce qui laisserait immanquablement penser que le corps du texte constitue un hors sujet par rapport à ce qui est annoncé dans les premières pages.

L'introduction situe le cadre du travail et présente le plan suivi. Elle doit susciter l'intérêt du lecteur et lui donner envie de lire le mémoire. Une introduction comporte généralement les éléments suivants :

- l'importance du sujet, pourquoi le sujet traité est-il intéressant ?;
- l'actualité du sujet : le sujet du mémoire possède souvent un lien avec l'actualité qu'il est recommandé de rappeler pour mieux justifier l'intérêt que vous lui portez ;
- les différents aspects du sujet : un sujet comporte toujours plusieurs dimensions (économiques, culturelles...). Il convient de préciser les différentes facettes du thème traité afin de montrer que vous avez bien compris la globalité du sujet, tout en précisant les aspects traités comme les non-traités ;
- l'objectif du mémoire : la finalité de votre travail ;
- la méthodologie de travail : comment les informations ou données ont été collectées et analysées ;
- la justification du plan : pourquoi vous avez choisi tel mode d'organisation des parties de votre mémoire plutôt qu'un autre ;
- l'annonce du plan.

# 4.6 La rédaction du corps du mémoire

#### Définition

Le corps de l'argumentation est la partie dans laquelle l'étudiant développe son argumentation et répond progressivement à sa problématique – en confirmant ou en infirmant éventuellement son hypothèse. Il n'y a pas une seule façon d'envisager le corps de l'argumentation. Il est conseillé d'en discuter avec le tuteur.

Il est judicieux de démarrer la rédaction du mémoire par les chapitres centraux, car ce sont eux qui vont définir concrètement le contenu du mémoire. Vont y figurer la recherche théorique, les réalisations en entreprise, l'analyse du contexte, etc. Au fur et à mesure, vous allez vous forger un point de vue et l'exposer dans ce document. Le corps du mémoire est subdivisé selon un plan structuré et logique. Selon les besoins on peut

retrouver successivement des parties, chapitres, sections et paragraphes.

Le corps de votre mémoire doit comporter au minimum **60 pages** (dactylographiées, hors annexes et bibliographie). Il est demandé de respecter la consigne de travail et donc le volume de pages prescrit pour le mémoire. Le jury tiendra compte de cette conformité à la consigne fournie.

Une partie du mémoire peut être consacrée à la présentation de votre activité technique au sein de l'entreprise. Il n'est pas opportun de narrer votre quotidien mais de vous en servir pour effectuer une recherche théorique. Par exemple, si vous décrivez un produit ou un outil, il faut insister sur l'intérêt et les bénéfices suscités pour l'entreprise. À travers le vocabulaire employé et la clarté de l'exposé, vous devez montrer votre maitrise du sujet et mettre en scène concrètement cette technologie ou cet outil en abordant les différents aspects (techniques, organisationnels, budgétaires, juridiques, humains, etc.).

Par ailleurs, il est important de montrer que vous connaissez les solutions habituellement mises en œuvre pour traiter un problème ou la situation décrite. Vous démontrerez votre capacité à prendre en compte les paramètres importants pour proposer une solution en exposant les avantages et inconvénients par rapport à la situation. Là encore, il faut rester mesuré, ne pas tout détailler, car c'est votre méthode de travail pour rechercher les données et synthétiser les éléments essentiels permettant de comprendre votre décision qui va prouver le bien-fondé de l'option choisie.

La nouveauté ou l'originalité va se trouver dans l'analyse, la variété des connaissances mises en œuvre, la recherche de nouvelles données, les solutions proposées pour résoudre un problème identifié ou améliorer une situation, l'application de ces solutions et l'évaluation des résultats obtenus. C'est bien cette nouveauté que vous devez décrire et analyser de par ces aspects techniques ou les impacts sur l'entreprise au niveau humain, matériel, organisationnel, etc.

Pour faire preuve de capacité d'analyse du contexte, d'élaboration de solutions adaptées, de mise en œuvre de ces solutions, etc., il est indispensable de faire appel à des connaissances acquises dans les matières cadres. Il s'agit donc de **coupler toutes ces connaissances pour montrer comment elles se traduisent en compétences professionnelles**. Cette consigne de travail vous permet de rendre compte de votre capacité à travailler dans un contexte professionnel, à adapter votre travail aux réalités de terrain et à chercher des solutions répondant à un besoin précis.

Selon Livian (2015), le mémoire doit bien expliquer « le choix des méthodes et leur mise en œuvre (quelles informations recueillies, quels documents étudiés, quel échantillon interrogé, quel type d'analyse, quelle observation, quel logiciel utilisé, etc.). Le lecteur peut débattre de ces choix, il a les éléments pour en juger ».

Vous devez vous interroger sur l'utilité de ce que vous écrivez, faire des choix et ne pas mettre par écrit tout ce que vous avez fait ou appris et garder dans le mémoire uniquement les éléments qui permettent de répondre à votre question et qui s'inscrivent dans la problématique présentée dans l'introduction.

#### 4.6.1 Style et orthographe, typographie

Le mémoire est l'interface à travers laquelle sera jugé votre travail. Ce serait dommage qu'un travail technique de haut niveau soit mal apprécié faute d'une présentation adéquate. Il faut donc se concentrer sur <u>l'orthographe</u> <u>et l'expression</u>: un correcteur automatique d'orthographe ne suffit pas. Une relecture du mémoire par quelqu'un de compétent en expression écrite est nécessaire. Il est inadmissible de laisser des fautes, quel qu'elles soient: l'impression produite y serait déplorable. Une note est d'ailleurs attribuée pour la qualité de l'écriture du mémoire (cf. critères d'évaluation du mémoire).

Les raccourcis, les sigles (les expliquer lors de la première utilisation), la formulation « etc. », les phrases trop longues, les répétitions, etc. sont à éviter. Il vous appartient de déterminer si les schémas, graphiques, photos, captures d'écran, organigramme, etc. sont indispensables à la lecture et doivent se situer dans le corps du texte ou s'ils viennent apporter une preuve des éléments mentionnés, apporter une garantie de la réalité des éléments présents dans votre propos, etc. et donc être placés en annexe. Les images ne doivent pas servir à « décorer » votre document.

Le respect des usages typographiques, gage de lisibilité, est aussi un élément déterminant de la communication écrite. Vous pouvez consulter le site <a href="http://revues.refer.org/telechargement/fiche-typographie.pdf">http://revues.refer.org/telechargement/fiche-typographie.pdf</a> qui est une synthèse des usages les plus courants.

## 4.6.2 Je, nous ou la forme impersonnelle

Vous devez faire un choix concernant la rédaction de votre mémoire, ce qui reste une question délicate. Il y a plusieurs possibilités. Vous devrez suivre les indications de vos tuteurs, car il y a plusieurs possibilités selon Demaizière et Ubersfeld (2002) :

- « Faire prévaloir le souci d'autonomie sémantique et d'extériorisation en utilisant la tournure impersonnelle (plutôt que : « À partir de ce corpus, nous avons identifié deux tendances opposées », écrire : « Deux tendances opposées se dégagent de l'examen du corpus ») ;
  - o Il est possible de combiner cette tournure avec l'utilisation du « je », en la limitant à quelques moments-clés (passages introductifs, revendication de conclusions) ;
  - o Cette formulation permet de faire ressortir le vrai sujet dans les explications que vous donnez.
- Le mémoire peut être rédigé à la première personne du singulier (je) ;
- Le nous dit « de modestie » et le « on » peuvent être utilisés. Dans ce cas, nous est un singulier, les accords se font avec le vrai sujet :
  - O Une femme écrit : Nous sommes étonnée des réponses des élèves.
  - o Un homme écrit : Nous sommes étonné des réponses des élèves ».

#### 4.6.3 Insertion d'éléments iconographiques

Les documents photographiques doivent être nettement contrastés et de bonne qualité. Quand cela n'a pas d'incidence sur la cohérence de la lecture, placer plutôt les photographies et les cartes en annexe. Si elles restent dans le corps du mémoire, une table des illustrations sera nécessaire. En ce qui concerne les graphiques et les photographies, privilégier les formats GIF, JPG ou PNG.

# 4.7 Les références bibliographiques dans le corps du texte

Les références bibliographiques ne font pas l'objet d'une note en bas de page. Elles sont présentes dans le corps du texte du mémoire grâce à deux éléments (l'auteur et l'année de publication du document dans lequel l'idée reprise est développée) ou trois éléments (l'auteur, l'année de publication et la page) selon le type de citation. Ce sous-chapitre sur les citations est basé sur le document de HES.SO sur les *Règles et normes pour les citations et les références* dont la référence est en bibliographie.

#### 4.7.1 Les citations

Lorsque l'on cite ses sources, il faut indiquer clairement ce que l'on cite. Le lecteur doit comprendre quels propos ont été empruntés, si les propos sont repris à l'identique ou interpréter et paraphraser. La distinction entre les idées **personnelles** et celles d'autrui doit être claire.

Les grands principes sont les suivants :

- Une courte citation (moins de 40 mots) peut être insérée entre guillemets, dans le fil de votre texte ;

- Une longue citation (plus de 40 mots) peut être saisie avec des guillemets sous forme d'un nouveau paragraphe en laissant une ligne au-dessus et au-dessous, avec un simple retrait marginal à gauche par rapport au reste du texte;
- si vous ne citez pas la phrase entière, remplacez la partie manquante par trois points de suspension dans des crochets [...];

Il est préférable de « ne pas faire de citations trop longues dans le corps du texte, car elles peuvent ralentir la lecture et nuire à la compréhension au lieu de la faciliter » (Romelaer & Kalika, 2016).

#### 4.7.2 Citer une information

Toutes les informations intégrées dans votre mémoire sous la forme d'une citation directe ou d'une paraphrase doit être citée et la source référencée.

Il est indispensable d'indiquer dans le texte d'où provient l'information, juste avant ou après celle-ci. Il existe plusieurs méthodes principales de citation, mais il est préférable d'en choisir une et de s'y tenir.

Privilégiez la citation auteur/date, les citations au sein du texte se font par des références fondues dans le texte et/ou sont données entre parenthèses, et précisent : le nom de l'auteur, l'année de publication de l'ouvrage dont est tirée la citation ou la paraphrase, et le numéro de la ou des pages, le cas échéant.

#### Exemple

« Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur (...). Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple » (Marchio & Reboux, 2003, p.1)

#### 4.7.3 Quelques règles générales pour les citations

#### Comment citer un auteur?

Dans l'exemple 1, la référence n'est constituée que de la date, car l'auteur est indiqué tout de suite avant, dans le texte. Dans l'exemple 2, les deux références (auteur, date) sont présentes. Il est possible d'y ajouter la pagination.

**Exemple 1 :** Selon Lapierre (2006), « dans les écoles de gestion, le leadership est abordé dans plusieurs cours, mais le fait de posséder des connaissances sur le sujet ne suffit pas à faire d'une personne un leader » (p.10).

**Exemple 2 :** Les études de cas permettent soit de connaître un phénomène qui requiert une exploration pour être mieux compris, soit d'explorer des phénomènes psychologiques qui sont difficiles à reproduire expérimentalement (Westen, 2000).

#### **Comment citer deux auteurs?**

La conjonction « et » relie les deux noms de famille s'ils sont introduits dans le texte. S'ils sont placés entre parenthèses à la fin de la citation, ils sont séparés par le signe « & ».

**Exemple 1 :** Selon Marchio et Reboux (2003, p.1), « Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur [...]. Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple »

**Exemple 2 :** « Les transferts thermiques font partie des Sciences de base de l'ingénieur (...). Au minimum, l'ingénieur doit donc : en connaître les principes fondamentaux, être capable d'évaluer leur importance dans un problème particulier, dégager les ordres de grandeurs par une modélisation simple » (Marchio & Reboux, 2003, p.1)

#### Comment citer plus de 3 auteurs?

Il est possible d'inclure tous les auteurs ou de ne citer que le premier auteur suivi de l'abréviation latine « *et al.* » en italique, qui signifie « et les autres ».

Exemple 1: (Lapierre, Morin, Savard et Tremblay, 2001)

Exemple 2: (Lapierre et al., 2001)

## Comment faire si l'auteur est un organisme?

Il faut indiquer lors de la **1**ère **citation** le nom développé de l'organisme ou de l'association suivi de son abréviation :

**Exemple 1 :** Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2010), « tous les pays, riches ou pauvres, pourraient faire des efforts supplémentaires pour augmenter le financement de la santé » (p. 14).

**Exemple 2 :** « Tous les pays, riches ou pauvres, pourraient faire des efforts supplémentaires pour augmenter le financement de la santé » (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2010, p. 14).

Dès la **2**<sup>ème</sup> **citation**, l'abréviation peut être utilisée :

**Exemple 1 :** Selon l'OMS (2013), « de nombreuses substances chimiques synthétiques dont les effets perturbateurs sur le système endocrinien n'ont pas été testés pourraient avoir des conséquences non négligeables sur la santé » (p. 5).

**Exemple 2 :** « De nombreuses substances chimiques synthétiques dont les effets perturbateurs sur le système endocrinien n'ont pas été testés pourraient avoir des conséquences non négligeables sur la santé » (OMS, 2013, p. 5).

#### Comment faire une citation qui fait appel à plusieurs ouvrages?

Si vous mentionnez plusieurs sources qui viendraient étayer une même idée, il faut toutes les mentionner en les séparant par un point-virgule, et en respectant l'ordre chronologique de la date de parution :

**Exemple:** Les besoins nutritionnels évoluent tout au long de l'enfance. La satisfaction de ses besoins aide l'enfant dans sa croissance et l'aide à franchir les différentes étapes de son développement (Ball & Bindler, 2010 ; Ladewig, London, & Davidson, 2010).

#### Comment faire plusieurs citations du même auteur?

Les références sont placées par ordre chronologique lorsqu'une citation fait appel à plusieurs ouvrages du même auteur.

**Exemple :** Les familles se caractérisent par la progression de styles de vie marqués par l'individualisme moral. Les exigences individuelles se sont continûment affirmées au détriment de la stabilité de l'institution familiale (Déchaux, 2003, 2009, 2011).

#### 4.7.4 Paraphrase ou citation indirecte

Les citations indirectes consistent à paraphraser, donc à résumer les idées de l'auteur d'origine avec vos propres mots. Ce mode de citation implique d'indiquer le nom de famille de l'auteur et l'année de publication entre parenthèses. L'ajout de la pagination n'est pas vraiment nécessaire sauf dans des cas de traductions. Lorsque la citation est indiquée entre parenthèses à la fin d'une phrase, le point est placé après les parenthèses.

**Exemple :** Lorsque Mintzberg entame son doctorat au Massachusetts Institute of Technology (MIT), il est surpris de constater que la communauté universitaire ne comprend pas en quoi consiste gérer, son sujet de thèse passe alors de la stratégie d'entreprise à ce qu'est le management (Mouslie, 2010).

Dans les exemples ci-dessous, la référence n'est constituée que de la date, car l'auteur est indiqué tout de suite avant, dans le texte.

**Exemple 1 :** Maurisse (2011) estime que le maître d'apprentissage doit être un repère pour les apprentis.

**Exemple 2 :** Comme Meirieu (1994) l'indique, le travail de groupe...

S'il s'agit d'un organisme ou d'une association :

Exemple: une étude récente (ADETEM, 2015) a précisé...

#### 4.7.5 Citation directe

Les citations directes reprennent mot pour mot les propos de l'auteur et doivent être utilisées si vous ne souhaitez pas déformer la pensée de l'auteur ou pour mettre en exergue ses propos. Nous recommandons de ne pas faire un usage abusif des citations directes dans votre mémoire, car il serait difficile de percevoir votre travail de synthèse et d'analyse.

Dans tous les cas, il faut toujours préciser le nom de famille des auteurs de l'extrait cité, la date de publication de l'ouvrage et le ou les numéros de pages d'où provient l'extrait. S'il n'y a pas de pagination, comme par exemple pour les sites Internet, on indique uniquement le nom de famille de l'auteur et la date.

#### **Quelques exemples:**

Le nom de famille de l'auteur et la date entre parenthèses sont mentionnés avant la citation. Les parenthèses de fin de citation contiennent la mention de la pagination.

**Exemple :** Selon Lapierre (2006), « dans les écoles de gestion, le leadership est abordé dans plusieurs cours, mais le fait de posséder des connaissances sur le sujet ne suffit pas à faire d'une personne un leader » (p.10).

La citation peut être précédée uniquement par le nom de famille de l'auteur. Les parenthèses de fin de citation mentionnent, dans l'ordre, la date de publication et la pagination.

**Exemple :** Lapierre précise que « dans les écoles de gestion, le leadership est abordé dans plusieurs cours, mais le fait de posséder des connaissances sur le sujet ne suffit pas à faire d'une personne un leader » (2006, p. 10).

La citation peut être précédée uniquement par la date de publication. Les parenthèses de fin de citation mentionneront, dans l'ordre, le nom de famille de l'auteur, la pagination.

**Exemple :** Cet avis sur le leadership datant de 2006 est sans doute partagé par bon nombre de dirigeants d'entreprise :

« avoir des connaissances sur le sujet ne suffit pas à faire d'une personne un leader » (Lapierre, p. 10).

Si le nom de famille de l'auteur et la date ne sont pas mentionnés avant la citation, ils doivent être rapportés entre parenthèses à la fin.

**Exemple:** Un grand nombre de dirigeants d'entreprise partage l'avis suivant :

« dans les écoles de gestion, le leadership est abordé dans plusieurs cours, mais le fait de posséder des connaissances sur le sujet ne suffit pas à faire d'une personne un leader » (Lapierre, 2006, p. 10).

#### Si la citation reprise du livre était sur plusieurs pages :

**Exemple**: (Lapierre, 2006, pp. 10-11).

#### 4.7.6 Omission d'une partie de la citation

Si une partie seulement du passage du texte original est rapportée, il faut indiquer ce procédé par l'ajout des 3 points de suspension entre crochets [...].

**Exemple**: Selon Damasio (1995), « dans de nombreuses circonstances de notre vie, en tant qu'êtres sociaux [...], l'émotion ne se déclenche en nous qu'après qu'une phase d'évaluation mentale de l'événement a pris place » (p. 173).

#### 4.7.7 Mise en évidence d'une partie de la citation

Afin de faire ressortir une partie du texte cité, il faut transcrire en italique le texte à accentuer et à insérer entre crochets [ajout personnel des italiques] avant la référence de la citation.

**Exemple**: « Les objectifs de soin liés à un problème relevant du rôle prescrit découlent des prescriptions médicales et de leurs applications ». [ajout personnel des italiques] (Mage, 2006, p. 7)

#### 4.7.8 Citer des informations factuelles (données, chiffres, faits)

Comme pour une citation indirecte, il est nécessaire d'indiquer la source de votre information.

**Exemple :** Le taux de chômage était de 3.5 % en septembre 2010 (OFS 2010).

#### 4.7.9 Citer un tableau, image, graphique, schéma factuels

Il faut indiquer la référence sous l'image et utiliser le modèle de référence adéquat en fonction du document duquel est extraite l'image (livre, article, page web, etc.). L'indication de la source peut être allégée sous l'image (en indiquant seulement l'auteur et la date, par exemple), uniquement si la référence complète figure dans la bibliographie à la fin du travail.

**Exemple:** [...] comme indiqué dans la figure 3.4.

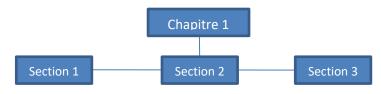


Figure 1.2- Titre du schéma Source : insérer la référence complète du schéma (si utile)

**Exemple :** Le tableau 1.4 compare les résultats [...]

Tableau 1.4. Titre du tableau		

Source : insérer la référence complète du tableau (si utile)

Les tableaux et les figures sont numérotés selon le chapitre ou la section où ils se trouvent. Par exemple, un premier tableau inséré dans le chapitre ou la section 2 portera le numéro 2.1, un second le numéro 2.2 et ainsi

Si le travail contient plusieurs tableaux ou figures, il est recommandé d'ajouter une liste des tableaux ou des figures après la table des matières.

#### 4.7.10 Citer un entretien, communication orale

Une information obtenue oralement n'étant pas issue d'un document, il n'est pas possible de rédiger une référence bibliographique ou de l'ajouter à la bibliographie. Néanmoins, vous pouvez mentionner la source en note de bas de page selon le modèle suivant :

Description, lieu, date.

de suite.

**Exemple:** La société a changé de fournisseur en septembre 2011.<sup>1</sup>

Note en bas de page: 1 Entretien avec M. Dupont, directeur de l'entreprise Passi, Genève, 7 mai 2012.

Si vous faites la transcription complète de l'entretien, vous devrez ajouter la référence de l'annexe concernée entre parenthèse :

Exemple: 1 Entretien avec M. Dupont, directeur de l'entreprise Passi, Genève, 7 mai 2012 (cf. annexe 1).

Assurez-vous d'obtenir l'accord des personnes interviewées avant de le diffuser l'entretien.

#### 4.7.11 Traduction d'un extrait d'un document

Si l'extrait cité a été publié à l'origine dans une autre langue que le français, il est nécessaire d'effectuer une traduction littérale. Il s'agit d'une citation indirecte, mais il faut ajouter entre crochets [traduction libre] avant la référence de la citation, suivi de l'année et la pagination entre parenthèses.

**Exemple 1 :** Selon Georges, les sciences infirmières sont la base pour la pratique professionnelle des soins. Les théories de soins fournissent les structures de pensée critique pour orienter la prise de décision clinique dans la pratique professionnelle. [traduction libre] (2002, p. 17)

**Exemple 2 :** Les sciences infirmières sont la base pour la pratique professionnelle des soins. Les théories de soins fournissent les structures de pensée critique pour orienter la prise de décision clinique dans la pratique professionnelle. [traduction libre] (Georges, 2002, p. 17)

**Exemple 3**: Selon Georges (2002), les sciences infirmières sont la base pour la pratique professionnelle des soins. Les théories de soins fournissent les structures de pensée critique pour orienter la prise de décision clinique dans la pratique professionnelle. [traduction libre] (p. 17)

#### 4.8 Les notes de bas de page

Placées, par définition en bas de page, ces notes remplacent les parenthèses qui alourdissent souvent le texte, allongent les phrases et nuisent à la compréhension. Les notes doivent être collées au mot et précèdent la ponctuation.

Les notes sont indispensables pour :

- la traduction de citations en langue étrangère, lorsque cette traduction n'a pas besoin d'être indiquée dans le texte principal du mémoire, ou la version originale de citations traduites ;
- l'indication d'autres exemples, que vous pourriez citer en plus des exemples déjà analysés ;
- des objections dont vous avez conscience et que vous souhaitez réfuter ;
- des précisions, des renvois internes vers un passage de votre mémoire (Voir chapitre I, page X, Voir annexe II) ;
- les renvois aux annexes (Voir annexe I, etc.).

#### 4.9 La rédaction de la conclusion

#### **Définition**

La conclusion est la partie dans laquelle l'étudiant tire les enseignements de son travail et de son raisonnement, en répondant à sa question de recherche et éventuellement en vérifiant ou non son hypothèse. La conclusion permet également à l'étudiant de mettre son travail en perspective et de prendre de la hauteur par rapport à la problématique traitée.

Une fois la rédaction des chapitres centraux du mémoire terminée, la conclusion peut être formulée en rappelant les idées principales exposées tout au long du mémoire, et en veillant à mettre en valeur l'idée centrale et à répéter le fil conducteur du mémoire avant d'indiquer les résultats obtenus.

Il est possible dans la conclusion d'**ouvrir le débat** vers un autre sujet qui pourrait utilement prolonger celui traité mais attention à ne pas laisser penser que vous n'avez que partiellement abordé la question censée être exposée de manière professionnelle.

Des considérations sur les progrès que l'expérience en entreprise a permis de faire du point de vue professionnel et personnel sont toujours intéressantes en mentionnant brièvement les problèmes rencontrés et

résolus par vous-même (car non appris à l'école) et les acquis du point de vue de l'organisation du travail en équipe dans l'entreprise.

La conclusion peut également permettre de mentionner les limites du travail réalisé. Différentes contraintes peuvent s'imposer pour la réalisation du mémoire. Il peut être pertinent de montrer que vous avez conscience des différentes limites de votre travail, que ce soit d'un point de vue théorique, méthodologique, matériel, etc.

# 4.10 La bibliographie

Ce sous-chapitre reprend les éléments du *Guide de rédaction des références bibliographiques* de l'Université d'Orléans des auteurs Boedec et Jacquet dont la référence est en bibliographie.

La bibliographie est un exercice académique, mais elle est avant tout un outil qui répond à deux objectifs :

- Citer permet d'éviter le plagiat : le plagiat est l'appropriation d'une œuvre ou d'un passage d'une œuvre qui ne vous appartient pas. Signaler la paternité de cette œuvre revient à reconnaître le droit que l'auteur exerce sur celle-ci. Faire fi de ce droit de propriété de l'auteur sur son œuvre est susceptible de sanction. Citer ses sources dans une bibliographie, c'est donc faire preuve d'honnêteté intellectuelle.
- La bibliographie signale vos sources d'information: l'intégrité académique exige de communiquer à son lectorat les sources d'informations sur lesquelles s'appuie son argumentation. Ainsi, chacun peut suivre et valider le fil conducteur des propos, pour peu qu'une bibliographie vienne l'accompagner. La bibliographie s'inscrit donc aussi dans un dialogue scientifique, où, en plus d'avancer une réflexion, l'auteur privilégie certaines notions fondamentales en s'appuyant sur certains auteurs plutôt que sur d'autres. Il revient donc à chacun de communiquer les textes qui fondent sa démonstration. Libre aux lecteurs ensuite de valider ou de critiquer ces sources d'informations.

La bibliographie est un exercice formel, la norme ISO 690, mise à jour en juillet 2010, est une norme bibliographique internationale qui impose un ordre dans la mention des différentes informations qui constituent la référence bibliographique d'un document. Des outils peuvent aider à créer vos bibliographies. Le logiciel libre et gratuit ZOTERO réalise en quelques clics une bibliographie à la norme et peut éviter ce travail fastidieux.

La bibliographie communique des informations qui permettent aux lecteurs de le retrouver. Il est donc indispensable d'indiquer certaines informations, dont le nom de l'auteur, le titre du document, la date de publication, etc. Ensuite, il faut ordonner ces éléments de telle sorte que n'importe qui puisse savoir immédiatement si l'auteur a pour nom Michel et prénom Léon ou l'inverse.

Quelle que soit la norme utilisée, il y a toujours les mêmes principes à respecter.

#### La norme générale et les cas particuliers

Une norme permet d'appliquer une règle générale aux cas particuliers. De fait, pour créer une bibliographie, il faut savoir s'adapter à ces règles en respectant les principes d'homogénéité de la bibliographie. Aussi avant de voir les règles générales, il faut jeter un œil du côté des cas particuliers.

Les informations indispensables et les informations facultatives

- Certaines informations sont nécessaires et d'autres facultatives. Si un ouvrage est paru en deux tomes, il est pertinent d'indiquer quel est le tome cité. Mais s'il n'y a qu'un seul tome, il est inutile de préciser « tome 1 » dans la citation.
- Toutes les informations qui permettent d'identifier un document sont donc utiles. Néanmoins, le nom du ou des auteurs, le titre du document ainsi que sa date de publication restent les informations fondamentales qu'il est important de signaler.

#### Les auteurs ou responsables intellectuels

- Un auteur n'est pas nécessairement une personne physique, il peut aussi s'agir d'une personne morale, comme une institution, une entreprise ou un organisme.

#### En l'absence d'un auteur :

- S'il n'y a pas d'auteur identifié, il faut s'intéresser au responsable du contenu intellectuel comme l'éditeur, le directeur de rédaction, la personne morale commanditaire. Le responsable du contenu intellectuel, sera cité en tant qu'auteur, même si dans les faits, il n'a pas rédigé le texte cité.
- S'il n'y a pas d'auteur ou de responsable du contenu intellectuel identifié, il ne faut pas en inventer. On ne remplit pas cette information. Pour autant interrogez-vous sur la pertinence de citer un document dont l'auteur n'est pas identifiable : l'œuvre est-elle crédible ?

#### En la présence de plus de trois auteurs

- Dans certains domaines, une publication peut avoir plus de trois auteurs, voire une dizaine, dans ce cas il convient de ne pas tous les citer. Aussi au-delà de trois auteurs, il est possible d'adjoindre la locution et. al. pour ne pas citer les autres auteurs.
  - o Ex. plus de 3 auteurs : DUPONT, Martin, MARTIN, Francis, PAUL, François, et. al.
- S'il y a plus de trois auteurs, il est acceptable de ne citer que le premier (ou les trois premiers) et les faire suivre de et al (pour « et al. »).

#### La date de publication

- Un document peut posséder plusieurs dates : sa date de publication, la date à laquelle il a été imprimé, la date de son dépôt légal, etc.
- Vous ne prenez qu'une seule date!
- À défaut ne prenez que la date la plus récente.

#### Version imprimée ou version numérique ?

Il n'y a aucune différence de contenu entre un ouvrage en version numérique ou un ouvrage imprimé de la même édition. Les citations bibliographiques des deux documents feront alors figurer les mêmes informations. Néanmoins la version numérique étant plus facilement accessible, mais aussi plus sujette à modification, il faudra ajouter d'autres informations afin de faciliter l'accès à la ressource.

- **Ex. citer un livre imprimé**: NOM DE L'AUTEUR PRINCIPAL, Prénom. Titre. Tomaison. Mention d'édition. Lieu de publication : éditeur, année d'édition, pagination (titre de la collection, numéro dans la collection).
- **Ex. citer un livre numérique**: NOM DE L'AUTEUR PRINCIPAL, Prénom. Titre. Tomaison [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition: éditeur, année de publication (date de consultation), pagination (Titre de la collection, numéro dans la collection). Disponible à l'adresse: URL

La plupart des types de documents peuvent donc exister en deux versions : imprimée ou numérique. Si vous avez à décrire un document numérique, il convient d'indiquer systématiquement les informations suivantes : [en ligne], (la date de consultation) et enfin l'adresse URL complète du document (même si elle est très longue) ou le DOI (identifiant unique du document numérique) s'il est disponible.

Notez qu'un document en version PDF sur le web, ne se cite donc pas comme une page web, mais bien comme une version numérique d'un article de revue, d'un rapport ou d'un livre.

#### Présentation des références

- Le titre du document est en italique
- Si le nombre d'auteurs est supérieur à 3, citez les 3 premiers suivis de « et al. » Ex : HARKINS, W., HO,

M., SMET, J. et al.

- Un auteur peut être une personne morale ou une collectivité auteurs. Ex : CNRS
- Si le document cité est une contribution ou partie d'un document, indiquez « In : »

#### Documents en ligne

Indiquez [en ligne] après le titre d'un livre, d'un rapport, d'un article en ligne, etc. Citez précisément l'adresse électronique, et signalez entre crochets la date à laquelle vous l'avez consulté.

#### **Zones obligatoires**

Les éléments indispensables qui doivent figurer dans toute référence bibliographique sont les suivants :

- Le ou les auteurs,
- Le titre et ses éventuels compléments,
- La zone d'édition/zone pour les publications en série.

Les éléments sont relevés sur la page de titre et non sur la couverture.

Les éléments non précisés sur le document et rajoutés par vous sont indiqués entre crochets.

#### La zone titre [support]

Identifier le titre du document en l'écrivant en italique.

Dans le cas d'une contribution dans un document hôte (par exemple, un chapitre dans un ouvrage collectif), le titre de la contribution (partie d'un document, chapitre, article) est écrit normalement (ou peut être mis entre guillemets), lorsque le titre du document hôte est en italique.

#### Mention d'édition

La mention d'édition n'est mentionnée qu'à partir de la seconde édition. Préciser également qu'il s'agit d'une nouvelle édition lorsque cela est mentionné sur la page de couverture ou de titre (Nouvelle éd.).

#### Édition > Lieu : éditeur, année d'édition

Si des informations nécessaires à la rédaction des bibliographies ne sont pas identifiables, vous pouvez le signaler de cette façon :

[s.n] : pas d'éditeur ou éditeur inconnu

[s.d]: pas de date d'édition ou prendre la date de l'achevé d'imprimé (si présente)

[s.l]: pas de lieu d'édition

S'il y a plusieurs villes d'édition, ne mentionner que la ville française.

#### Document électronique

Plusieurs types de documents électroniques peuvent être utilisés : ouvrages, articles de périodiques, prépublications, thèses. La mention des numéros identifiants des documents électroniques (ex. : DOI), lorsqu'ils existent, est recommandée. Les normes concernant les documents électroniques sont les mêmes que pour les documents sur supports papiers mais de nouvelles informations deviennent indispensables :

- le type de support ([en ligne], [forum de discussion]);
- la date de consultation du document ([Consulté le jj/mm/aaaa]);
- l'adresse de disponibilité du document (Disponible à l'adresse : URL) ;
- il faut ajouter l'URL.

De plus, ces ressources ne sont pas toujours datées par leur créateur. Il n'y a pas toujours de mention de ville d'édition, d'éditeur, d'année de publication comme pour une publication imprimée... et, lorsqu'ils sont cités, ces éléments ne recouvrent pas toujours non plus les mêmes réalités.

# 4.10.1 Modèle de références bibliographiques

Ces documents doivent être classés par ordre alphabétique d'auteurs, tout document confondu, puis pour un même auteur, par ordre chronologique de publication. Les notices sont séparées par un espace simple. La présentation de la bibliographie doit être homogène suivant le style choisi (tailles des caractères, police, etc.).

#### Quelques conseils:

- notez les références des documents lus et consultés au fur et à mesure de vos recherches ;
- ne travaillez pas à la dernière minute et séparez le temps dédié à la recherche d'informations du temps dédié à la rédaction.

# Citer un livre, un rapport

#### Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu de publication : éditeur, année de publication. Pagination (titre de la collection, numéro dans la collection).

SAUPIN, Guy. La France à l'époque moderne. 3e édition. Paris : Armand Colin, 2016. 240 p. (Collection U).

#### Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Tomaison [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination. [date de consultation]. (Titre de la collection, numéro dans la collection). Disponible à l'adresse : URL.

WOLMARK, Cyril, PESKINE, Elsa. *Droit du Travail 2015* [en ligne]. 9ème édition. Paris : Dalloz, 2014. 735 p. [consulté le 8 juin 2015]. (Hypercours). Disponible à l'adresse : <a href="http://www.dalloz-bibliotheque/Droit">http://www.dalloz-bibliotheque/Droit du travail 2015-38062.html</a>

# Citer un chapitre de livre dont l'auteur est celui du livre (cas d'ouvrages collectifs, d'actes de colloques, de mélanges)

#### Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs du chapitre. Titre du chapitre. In : *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination du chapitre. (Titre de la collection, numéro dans la collection)

PASTOR, Dominique, SINTES, Christophe. Notion d'expérience aléatoire. In : *Probabilités pour l'ingénieur : des fondements aux calculs*. Paris : Lavoisier, 2014. p. 93-100.

#### Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs du chapitre. Titre du chapitre. In : *Titre de l'ouvrage*. Tomaison [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination du chapitre. [Date de consultation]. (Titre de la collection, numéro dans la collection). Disponible à l'adresse : URL.

SILVERMAN, Graig, TSUBAKI, Rina. Chapter 1: When Emergency News Breaks. In: *Verification handbook: A definitive guide to verifying digital content for emergency coverage* [en ligne]. Maastricht: European journalism centre, 2014. p. 5-12. [Consulté le 9 juin 2015]. Disponible à l'adresse: http://verificationhandbook.com/downloads/verification.handbook.pdf

# Citer un article de périodique

#### Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de l'article. *Titre du périodique*. Date de publication. Volume, numéro, pagination.

DELISLE, Richard. La quête illusoire du chaînon manquant. La Recherche. Septembre 2013, n. 479, p. 50-54.

#### Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de l'article. *Titre du périodique* [en ligne]. Date de publication. [Date de consultation]. Volume, numéro, pagination. Disponible à l'adresse : URL

CARILLO, Claudine. 5/10 Image, estime de soi et confiance en soi. *Soins* [en ligne]. 27 juin 2011. [Consulté le 26 avril 2016]. Vol. 56, n° 756, pp. 59-60. Disponible à l'adresse : <a href="https://www-em--premium-com.budistant.univorleans.fr/article/297972/resultatrecherche/1">https://www-em--premium-com.budistant.univorleans.fr/article/297972/resultatrecherche/1</a>

# Citer un article d'encyclopédie

#### Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de l'article. In : *Titre de l'encyclopédie*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition, éditeur, année de publication, pagination.

CLARAC, François. La naissance de l'électrophysiologie. In : *Encyclopédie historique des neurosciences : du neurone à l'émergence de la pensée*. Bruxelles : De Boeck, 2008, p. 50-61.

#### Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de l'article. In : *Titre de l'encyclopédie*. Tomaison ou références [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication, pagination. [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

LAUX, Claire. Les européens dans les ports en situation coloniale : XVe-XXe siècles. In : *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe* [en ligne]. 2015. [Consulté le 28 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <a href="http://ehfne.notice/leurope-les-europeens-et-le-monde/les-ports-lieux-durayonnement-europeen/les-europeens-dans-les-ports-en-situation-coloniale">http://ehfne.notice/leurope-les-europeens-et-le-monde/les-ports-lieux-durayonnement-europeen/les-europeens-dans-les-ports-en-situation-coloniale</a>

# Citer un article de Wikipédia

Titre de l'article. *Titre de l'encyclopédie Wikipédia* [en ligne]. Date de dernière modification. [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

Ornithorynque. *Wikipédia* [en ligne]. 2016. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ornithorynque&oldid=127539687

#### Citer un travail universitaire

#### Mémoire ou thèse

#### Au format imprimé

NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre*. Type de publication. Spécialité. Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, année de soutenance, pagination.

BARD, Manon. Le tourisme de mémoire est-il un levier à la valorisation du patrimoine militaire récent ?. Mémoire professionnel. Aménagement et gestion des équipements. Bordeaux : Université Bordeaux 3, 2014. 94 p.

#### Au format numérique

NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre* [en ligne]. Type de publication. Discipline. Lieu de soutenance : Établissement de soutenance, année de soutenance. [Date de consultation]. Nombre de pages. Disponible à

l'adresse : URL

BORDERIEUX, Julien. La construction textuelle du brevet d'invention : analyse et théorisation de la strate contributionnelle [en ligne]. Thèse de doctorat. France : Université d'Orléans, 2013. [Consulté le 08 novembre 2016]. 419 p. Disponible à l'adresse : ftp://ftp.univ-orleans.fr/theses/julien. borderieux 3405.pdf

#### Présentation (Stage, Conférences, Formations, Cours)

NOM, Prénom du ou des présentateurs. *Titre particulier de la communication*. Titre de la conférence [en ligne]. Type de présentation. Année de l'évènement. [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

SCHAFER, Valérie, SERRES, Alexandre. *L'histoire d'Internet en questions*. Stage Urfist [en ligne]. Formation. 15 juin 2016. [Consulté le 28 juin 2016]. Disponible à l'adresse :

https://drive.google.com/file/d/0BxKZLWq08xXT2k5ejR5di1USVU/view?pref=2&pli=1

#### Citer une ressource sur Internet

#### Page de blog

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de l'article de blog. *Titre du blog* [en ligne]. Date de publication. [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

PECCATTE, Patrick. Les photos du D-Day de Robert Capa – une autre histoire et de nouvelles interprétations. *Déjà Vu* [en ligne]. 24 juin 2015. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <a href="http://dejavu.hypotheses.org/2298">http://dejavu.hypotheses.org/2298</a>

#### Page web

NOM, Prénom du ou des auteurs. Titre de la contribution. *Titre du site internet* [en ligne]. Date de publication. [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ. Missions de la HAS. *Haute Autorité de Santé* [en ligne]. 2015. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <a href="http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c">http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c</a> 1002212/ fr/missions-de-la-has

#### Site Web

NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre du site web* [en ligne]. (Date de création du site, de mise à jour). [Date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. *Direction de la sécurité et de la circulation routières* [en ligne]. (Mise à jour le 30 avril 2015). [Consulté le 9 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <a href="http://www.securite-routiere.gouv.fr/">http://www.securite-routiere.gouv.fr/</a>

# Citer une ressource juridique

#### Une loi

#### Au format imprimé

Titre de la loi. Date de publication ou de dernière modification. Article de la loi.

Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (LFPR; RS 412.10). 13 décembre 2002.

Dans le titre, il faut mentionner l'intitulé exact de l'acte, l'organe dont il émane, sa date d'adoption, son numéro, son objet ou son titre, ainsi que son sigle, le recueil officiel dans lequel il se trouve imprimé.

#### Au format numérique

Titre. *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication. Date de la mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

Loi fédérale du 14 décembre 2012 sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI ; RS 420.1). *Les autorités fédérales de la confédération suisse* [en ligne]. 14 décembre 2012. Mise à jour le 1er mars 2014. [Consulté le 26 mars 2014]. Disponible à l'adresse :

http://www.admin.ch/opc/fr/classifiedcompilation/20091419/index.html

Dans le titre, il faut mentionner l'intitulé exact de l'acte, l'organe dont il émane, sa date d'adoption, son numéro, son objet ou son titre, ainsi que son sigle, le recueil officiel dans lequel il se trouve imprimé.

#### Un article de Code

Titre du code. N° de l'article

Code de la propriété intellectuelle - Article L121-1.

#### Un décret, un arrêté, une circulaire

NOM DE L'INSTITUTION AUTEUR. Titre du texte. Date de publication.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES. Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute. 4 septembre 2015.

#### Un décret, un arrêté, une circulaire

NOM DE L'INSTITUTION AUTEUR. Titre du texte. Date de publication.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES. Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute. 4 septembre 2015.

#### Une décision de jurisprudence.

NOM DE L'INSTANCE AUTEUR. Date, n° de requête.

COUR DE CASSATION, Chambre civile 2, du 22 janvier 2004, 01-01.423

# Citer une documentation technique

#### **Brevet**

NOM DE L'INVENTEUR OU DU DETENTEUR DU BREVET, Prénom. *Titre du brevet* [en ligne]. Numéro du brevet. Date du brevet. Date de consultation. Disponible à l'adresse : URL

AMANN, André-Albert. *Semelle composite* [en ligne]. FR1064161 (A). 11 mai 1954. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <a href="https://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?FT=D&date=19540511&DB=&locale=fr">https://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?FT=D&date=19540511&DB=&locale=fr</a> EP&CC=FR&NR=1064161A&KC=A&ND=4

#### Norme

EDITEUR DE LA NORME. *Titre de la norme*. Référence de la norme. Lieu d'édition : éditeur commercial, année de publication, nombre de pages.

AFNOR. Principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations des ressources d'information. NF ISO 690. Août 2010. La Plaine Saint Denis : AFNOR, 2011. 42 p.

# Citer une illustration, un graphique, une photographie, etc.

#### Au format imprimé

Nom, Prénom. Titre de l'image. (Année de l'image) [Type d'image].

DOISNEAU, Robert. Les pains de Picasso, Valauris. (1952) [Photographie].

#### Au format imprimé dans une revue

NOM, Prénom. Titre de l'image. (Date de l'image) [Type d'image]. *Titre du périodique*. Date de publication. Volume, numéro, pagination.

VOLZ, Wolfgang. Christo devant le Mastaba de la fondation Maeght en construction. (2016) [Photographie]. *L'œil*. Eté 2016. N°692, p. 7.

#### Au format numérique dans une revue

NOM, Prénom. Titre de l'image. (Année de l'image) [Type d'image]. *Titre du périodique* [en ligne]. Date de publication. [Date de consultation]. Volume, numéro, pagination. Disponible à l'adresse : URL.

MCCRIGHT, Aaron M., DUNLAP, Riley E. Coding, Mean, and Standard Deviation for Variables in the Study. (2011) [Tableau] *Sociological Quarterly* [en ligne]. Mars 2011. [Consulté le 22/08/2016]. Vol. 52, n° 2, p. 164. Disponible à l'adresse : <a href="https://onlinelibrary-wiley-com.budistant.univorleans.fr/doi/10.1111/j.1533-8525.2011.01198.x/ful">https://onlinelibrary-wiley-com.budistant.univorleans.fr/doi/10.1111/j.1533-8525.2011.01198.x/ful</a>

#### Au format imprimé dans un livre

NOM, Prénom. Titre de l'image. (Date de l'image) [Type d'image]. In : NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, date de publication. Pagination du chapitre. (Titre de la collection, numéro dans la collection)

MANN, Joe. En 1994, Olivier Merle fut surnommé « L'homme et demi ». (2010) [Photographie]. In : ESCOT, Richard. *Rugby : une passion*. Paris : La Martinière, 2010.

#### Au format numérique dans un livre

NOM, Prénom. Titre de l'image. (Date de l'image) [Type d'image]. In : NOM, Prénom du ou des auteurs. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison [en ligne]. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination du chapitre. [Date de consultation]. (Titre de la collection, numéro dans la collection). Disponible à l'adresse : URL.

INSTITUT DE L'EPARGNE IMMOBILIERE FONCIERE. Répartition des actifs patrimoniaux dans les comptes nationaux en milliards d'euros. (2010) [graphique]. In : INSTITUT DE L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE. *Le marché immobilier français: 2015-2016* [en ligne]. Paris : Delmas, 2015. (Consulté le 23/08/2016). p. 14. Disponible à l'adresse : <a href="https://www-dalloz--bibliotheque-fr.budistant.univ-orleans.fr/bibliotheque/Le Marche immobilier français 2016-47778.htm">https://www-dalloz--bibliotheque-fr.budistant.univ-orleans.fr/bibliotheque/Le Marche immobilier français 2016-47778.htm</a>

#### Au format numérique dans un site web

NOM, Prénom. Titre de l'image (date de l'image). [Type d'image]. In : *Titre du site web* [en ligne]. Année de publication ou de mise à jour [date de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE. Poursuite d'études et insertion pour les diplômés 2010 de DUT, Licence professionnelle et Master. [graphique]. In : L'état de

*l'enseignement supérieur et de la recherche en France* [en ligne]. 2014 [Consulté le 08/11/2016]. Disponible à l'adresse : <a href="http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/EESR7\_ES\_21-l">http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/EESR7\_ES\_21-l</a> insertion profession nelle des diplomes d universite master dut lp .php

#### Citer une ressource vidéo ou audio

#### Une vidéo sur support matériel

Nom du Réalisateur. Titre [Support]. Lieu d'édition : diffuseur, Date de diffusion. Durée.

DEMY, Jacques. Les demoiselles de Rochefort [DVD]. Paris : Arte Studio, 2010. 115 min

#### Une vidéo en ligne

Nom du Réalisateur. Titre [en ligne]. Date de diffusion [Date de consultation]. Disponible URL.

DEMY, Jacques. *Les demoiselles de Rochefort* [en ligne]. 7 février 2014 [Consulté le 20 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=poBN4\_0UieA

#### Une émission de radio ou un podcast

Nom du ou des participants. Titre particulier de l'émission. *Titre du programme*. Diffuseur, Date de diffusion. Durée.

VIDARD, Mathieu. Le vert. *La tête au carré*. France Inter, 28 juin 2016. 53 min.

# Citer un document interne à une entreprise/un organisme (papier)

NOM, Prénom/NOM DE L'ENTREPRISE, année. *Titre*. Date de publication. Document interne à l'entreprise XYZ. Autres précisions utiles.

Document interne à l'entreprise DUNAND, Charles, 2011. *Concerne: courrier du 2 avril 2011 – réclamation client IU230*. 5 mai 2011. Document interne à l'entreprise Kari SA. Lettre du client IU230 adressée au Directeur du Service de la comptabilité

#### **Citer Twitter**

#### Un compte Twitter

NOM, Prénom, année. Titre du compte. *Twitter* [en ligne]. Date de publication. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

GATES, Bill, 2012. Bill Gates: Sharing things I'm learning through my foundation work and other interests.... *Twitter* [en ligne]. 2010- 2012. [Consulté le 25 janvier 2012]. Disponible à l'adresse: https://twitter.com/#!/BillGates

#### Un tweet

NOM, Prénom, année. Tweet ou début du tweet... *Twitter* [en ligne]. Date de publication, heure. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL.

GATES, Bill, 2012. .@barackobama Completely agree that government support of low-carbon energy... *Twitter* [en ligne]. 25 janvier 2012, 4:45. [Consulté le 25 janvier 2012]. Disponible à l'adresse :

#### **Citer Facebook**

#### Une page Facebook

NOM, Prénom, année. Titre. Facebook [en ligne]. Date de publication/dernière mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

NESPRESSO, 2012. Nespresso. *Facebook* [en ligne]. [Consulté le 25 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : http://www.facebook.com/nespresso

#### Un message sur Facebook

NOM, Prénom, année. Début du message. *Facebook* [en ligne]. Date de publication, heure. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL.

NESPRESSO, 2012. Are you having a Latte Macchiato this morning? *Facebook* [en ligne]. 20 janvier 2012, 00:39. [Consulté le 25 janvier 2012]. Disponible à l'adresse :

http://www.facebook.com/nespresso/posts/148258315289414

#### 4.11 La table des illustrations

Elle est facultative, elle recense tous les documents (tableaux, graphiques, cartes, photographies, dessins, plans, etc. du mémoire dans leur ordre d'apparition, leur titre et la mention de la page où elles apparaissent.

# 4.12 Le glossaire

Si nécessaire, vous pouvez ajouter un glossaire à la fin du mémoire. Il s'agit d'une liste qui reprend et définit les termes techniques ou expressions en langue étrangère figurant dans le texte du mémoire (ils apparaissent en italique dans le texte). Ces termes ou expressions doivent être classés alphabétiquement.

#### 4.13 La liste des sigles et abréviations

Les sigles et les abréviations seront présentés par ordre alphabétique en indiquant leur signification.

#### 4.14 Table des annexes et annexes

Vous devez veiller à séparer le corps de votre mémoire et vos annexes en deux fichiers distincts. La table des annexes est une liste des titres des annexes avec les pages correspondantes. Les documents utiles et complémentaires au mémoire qui alourdiraient le corps du celui-ci doivent figurer dans la rubrique Annexes. Chaque annexe doit être titrée et numérotée (Annexe I, etc.).

#### À retenir

- Production écrite en français
- Respect du volume prescrit : minimum de 60 pages (hors annexes et bibliographie)
- Attention aux règles d'écriture : expression, orthographe, typographie
- Mise en page soignée
- Table des matières en début et bibliographie en fin de document

# **5 LA SOUTENANCE**

Préambule : la soutenance n'est pas un copier-coller du mémoire écrit!

#### 5.1 La préparation de la soutenance

La soutenance permet la mise en valeur d'un ou plusieurs aspects de votre réflexion et votre travail. Il convient de faire le lien avec l'écrit sans toutefois relire le document.

L'utilisation d'une présentation PowerPoint est largement recommandée car elle permet de mettre en avant les idées présentées.

Attention : les slides du diaporama ne doivent pas être surchargées d'information : seuls les mots-clés des idées doivent être écrits. Les illustrations doivent être lisibles.

Il est conseillé de faire une ou plusieurs répétition(s) de la soutenance avec le diaporama afin de vérifier l'utilisation effective des 20 minutes allouées pour la partie présentation mais sans débordement de temps. Vous gagnerez en assurance par la même occasion.

#### 5.2 Le déroulement de la soutenance

Les dates des sessions de soutenance pour la promotion de l'année et la procédure vous seront précisées dans une communication envoyée par e-mail dans le mois précédent le dépôt du mémoire.

#### La soutenance se déroule en français et dure 50 minutes au maximum réparties ainsi :

- 20 minutes de présentation de la part de l'étudiant sans intervention des membres de la commission de iury.
- 30 minutes de réponses aux questions des membres de la commission de jury.

Pendant cette soutenance, vous devez montrer que vous êtes un professionnel dans votre domaine d'intervention, compétent et sérieux, à l'aise devant un auditoire, capable de défendre votre point de vue et de répondre aux questions posées, ouvert aux idées novatrices et ayant la capacité à s'investir dans des projets d'envergure.

Pour ce faire, il vous faut soigner votre présentation et élocution, montrer de l'aisance face à un public, faire la preuve de vos connaissances, démontrer votre capacité à structurer votre propos. Il est donc recommandé d'éviter de lire un quelconque document mais plutôt de développer librement les idées affichées. La présentation vestimentaire doit correspondre à l'importance du moment. Pour les hommes, costume et cravate seront appréciés.

#### À retenir

- Présentation en français de 50 minutes :
  - 20 minutes de présentation par l'étudiant avec diaporama
  - 30 minutes de questions/réponses de la commission de jury
- Mise en valeur d'un comportement d'un étudiant de Mastère devant un auditoire
- Vulgariser son expertise

# 6 CRITÈRES D'ÉVALUATION

Critères d'évaluation du mémoire	
Qualité de l'écriture du mémoire et de l'argumentation développée :	/3
- Vocabulaire, grammaire, syntaxe,	
- Présentation générale, qualité des arguments développés et construction de la	
démonstration	
Compte-rendu des méthodes utilisées pour chercher l'information et élaborer des solutions	/3
Originalité du traitement du problème rencontré par rapport aux méthodes généralement	/2
employées	
Capacité d'analyse de la situation	
Qualité technique et organisationnelle de la solution proposée	
Capacité à affirmer un positionnement professionnel en fonction de son domaine	/3
d'intervention	
Respect des normes de présentation des sources bibliographiques et des références	
TOTAL	/20

Critères d'évaluation de la soutenance	
L'EXPOSE :	/4
Qualité de l'exposé (intérêt, apports supplémentaires)	
LE DEBAT:	/12
Maîtrise du sujet (capacité à répondre aux questions techniques)	
Faculté de dialogue (aisance verbale, climat, répartie)	
Bilan des acquis théoriques et pratiques au cours du stage et de l'ensemble de la formation,	
perspectives professionnelles	
LA FORME :	/4
Présentation générale (attitude, supports visuels)	
TOTAL	/20



#### FICHE: CONFIDENTIALITÉ D'UN MÉMOIRE

L'étudiant(e) peut demander que son mémoire soit confidentiel pour des motifs sérieux (par exemple une entente commerciale de confidentialité). La confidentialité signifie que le document n'est accessible qu'aux tuteurs, au jury et à l'équipe pédagogique. Celle-ci est d'une durée maximale d'une année. Lorsque la période de confidentialité est terminée, le document est versé dans le dépôt global des mémoires Ynov. Veuillez prendre note que la date de référence servant à marquer le début de la période de confidentialité est celle du dépôt du mémoire.

Pour obtenir la confidentialité, l'étudiant(e) doit compléter le présent formulaire et obtenir l'accord de la direction de son établissement, sur recommandation de son tuteur école.

Pour toute information complémentaire, consultez le Guide de présentation des mémoires.

Nom		Prénom		Matricule
Campus			Programme	
2. Justification de la demande,	avis du directeu	r d'établisseme	nt et du tuteur école	
Titre du mémoire				
Motif de la demande de confidentialité (justifier et, au besoin, annexer une page complémentaire ou des documents pertinents)				
Je recommande l'acceptation de	cette demande	:		
DATE	DIRECTION DE L'E	ETABLISSEMENT		
	Nom/prénom			signature
J'approuve cette demande :				
DATE	TUTEUR ECOLE			
	Nom/prénom			signature
3. Signature de l'étudiant(e)				
DATE	SIGNATURE			

YNOV / formulaire confidentialité mémoire

# AIDE - DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Document facultatif, pouvant vous aider dans les étapes de la construction de votre mémoire, extrait d'un fichier intitulé *Guide méthodologique du mémoire professionnel* dont la référence est en bibliographie.

1.	Passer des intérêts, ressources, contraintes à l'identification d'un centre d'intérêt pour une recherche
La	thématique que je retiens :
	Mon mémoire sera centré sur :
2	Passar d'una thématique à la question à explorer (la problématique)
	Passer d'une thématique à la question à explorer (la problématique)
	n seulement, cette question devra être utile pour moi, mais de surcroît elle devra présenter un caractère de sabilité suffisant :
	Cette question est :
3.	Passer de la problématique à ou aux hypothèse(s) à valider
	e hypothèse est une question en attente de réponse ; l'hypothèse est incertaine. Elle est destinée à être rifiée par la mise en œuvre d'une action.
	Hypothèse(s)
	« Dans l'état actuel de mon travail, je souhaite montrer que » :

4.	<u>Prendre en</u>	compte	un pa	<u>ıradigme.</u>

Je peux consulter les ouvrages suivants :	
Je cherche à le montrer à partir des présupposés théoriques suivants :	
. <u>Passer de l'hypothèse à valider à la détermination des variables</u>	
a variable est ce sur quoi on va agir, ou ce qui va apparaître ou évoluer.	
Définition de la/(les) variable(s) :	
5. Passer des variables aux indicateurs	
	ıauel
on va aller.	
Les indicateurs de la ou les variable(s) :	

Inscrire son ou ses hypothèse(s) de travail dans un champ théorique plus large. Sur quels apports théoriques

## 7. Mettre en place une méthode de recueil et d'analyse des données

Les modes de recueil des données empruntent :

- à des approches expérimentales (protocoles expérimentaux : action-observation- évaluation) ;
- à des **approches cliniques** (centrées davantage sur les discours, selon des voies relevant de l'interprétation : enquêtes, observations, entretiens) qui conduiront à utiliser des techniques diverses : analyse de contenu, traitement statistique des données...

Comment vais-je obtenir ces données ?

Quelles méthodes de recueil et de traitement des données nécessaires à la prise en compte des variations des indicateurs vais-je mettre en œuvre ?

## 8. Évaluer et conclure

La conclusion infirme-t-elle ou valide-t-elle la ou les hypothèse(s) de travail?

À quelles conditions puis-je extrapoler mes résultats à d'autres situations ?

# AIDE À L'AUTO-EVALUATION DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Document facultatif, pouvant vous aider dans les étapes de la construction de votre mémoire

En une phrase claire, à quel questionnement votre mémoire tente-t-il de répondre ?	
En une phrase toute aussi claire, pouvez-vous énoncer la réponse que votre mémoire apporte à ce questionnement ?	
Comment pouvez-vous justifier la méthode que vous avez mise en œuvre pour répondre au questionnement ?	
Comment pouvez-vous justifier le choix du plan de votre travail personnel (les différentes parties et leurs enchaînements) ?	
Quelles critiques un tuteur tatillon et/ou un lecteur ignorant de votre domaine d'investigation, pourrait-il faire ?	- à votre questionnement initial et à la méthode employée pour y répondre
	- à votre plan de travail personnel ?
	- à votre conclusion ?
Qu'est-ce qui vous permet de conclure que votre mémoire se rapporte aux aspects théoriques et aux pratiques de la discipline qui vous concerne (et à une option particulière s'il y a lieu) ?	

# **7 BIBLIOGRAPHIE**

#### À retenir

Les références bibliographiques ci-dessous ont été utilisées pour la rédaction de ce guide. Vous pouvez les consulter si besoin, mais <u>seules les indications issues du guide Ynov</u> sont à appliquer dans la rédaction du mémoire.

BEAUD Michel. L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net. 2006. Paris. La Découverte. Coll. « Grands repères. 202 p.

BOEDEC Fabien, JACQUET Renaud. *Guide de rédaction des références bibliographiques* [en ligne]. 2016. [Consulté le 21 décembre 2017]. Disponible à l'adresse :

https://scd.univ-orleans.fr/sites/default/files/contributeurs/guide-biblio-orle.pdf

COLLIN-LACHAUD Isabelle. *Méthodologie de la recherche – Aide au mémoire de Master 2* [en ligne]. [s.d.]. [Consulté le 21 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : <a href="http://moodle.univ-lille2.fr/mod/resource/view.php?id=47948&redirect=1">http://moodle.univ-lille2.fr/mod/resource/view.php?id=47948&redirect=1</a>

DE SINGLY François. *Le questionnaire*. Paris. Armand Colin, série « L'enquête et ses méthodes ». 2e éd., 2011. 112 p.

DEMAIZIERE Françoise. UEBERSFELD Jean, Approche du mémoire professionnel universitaire. Paris. 2002.

FRECON Guy. Formuler une problématique. Paris. Dunod. 2º éd. 2012. 160 p.

GRANJEAN Geoffrey. Open Repository and Bibliography. *Un guide de la rédaction du mémoire : pourquoi et comment ?* [en ligne]. 2014. [Consulté le 16 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/175379

Guide méthodologique du mémoire professionnel [en ligne]. [s.d.]. [Consulté le 16 décembre 2017]. Disponible à l'adresse :

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjp\_f HXysDYAhVDUd8KHcWUD\_IQFggzMAl&url=http%3A%2F%2Fwww.hiproweb.org%2Ffileadmin%2Fcdroms%2Fmethodo-projet-0811%2Ffiles%2Fl1Guide-methodologique-du-memoire-

professionnel2007.doc&usg=AOvVaw3EfPHsQlgU0LgRGaYcTDyA

Institut et Haute Ecole de la Santé La Source. *Règles et normes pour les citations et les références* [en ligne]. 2016. [Consulté le 22 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : <a href="http://www.hesav.ch/docs/default-source/biblio-docs/apa-6-provost/regles-et-normes-pour-les-citations-et-les-references.pdf?sfvrsn=6">http://www.hesav.ch/docs/default-source/biblio-docs/apa-6-provost/regles-et-normes-pour-les-citations-et-les-references.pdf?sfvrsn=6</a>

LIVIAN Yves. HAL archives-ouvertes. *Initiation à la méthodologie de recherche en SHS : réussir son mémoire ou sa thèse* [en ligne]. 2015. Disponible à l'adresse : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01102083

MERCANTI GUERIN Maria. #numérique #innovation #futurs possibles. *Méthodologie du mémoire de master*. [en ligne]. [s.d]. Disponible à l'adresse : <a href="https://www.mariamercantiguerin.com/pages/ressources-metier-mcf/methodologie-memoire-du-master.html">https://www.mariamercantiguerin.com/pages/ressources-metier-mcf/methodologie-memoire-du-master.html</a>

QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris. Dunod. 2006. 256 p.

ROMELAER Pierre, KALIKA Michel. *Comment réussir sa thèse : Définir un sujet, conduire une recherche, soutenir sa thèse*. Paris. Dunod. 2016. 176 p.